

DE LA FOUILLE TEXTUELLE À LA CARTOGRAPHIE DES MAZARINADES, L'EXEMPLE DU LETSAJ

Patrick REBOLLAR

Université Nanzan, Nagoya (Japon)

« la pluralité des regards, la diversité dans le traitement d'un même texte, ne témoignent-elles pas [...] de la fécondité de la recherche, de la multiplicité des expérimentations dont un même corpus peut être l'objet ? » (Joël Cornette¹)

« Il y a ici horriblement de libelles... Cela est merveilleux et sans exemple qu'on ait pu dire tant de différentes choses contre un homme » (Guy Patin²)

Le LETSAJ³ (pour LExique Territorial, Social, Administratif et Juridictionnel) est un outil hypertextuel donnant accès, pour les mots qui le composent, à toutes leurs occurrences dans le corpus des mazarinades des RIM (Recherches Internationales sur les Mazarinades⁴).

Cet outil a d'abord été conçu dans le but personnel de mieux comprendre certaines mazarinades du fait que le sens de beaucoup de mots rencontrés ne correspondait pas tout à fait au sens actuel que nous leur connaissons. Par conséquent, des phrases, des paragraphes, voire des textes entiers ne semblaient pas *faire sens* – ou faire sens *bizarrement*. D'abord attribuée à un manque de connaissances historiques, et notamment de l'histoire des institutions du XVII^e siècle, cette gêne dénotative et connotative est devenue une prise de conscience de la systématité des écarts sémantiques transhistoriques. Ainsi les sens donnés à ces mots par le TLFi, le Dictionnaire de l'Académie française, le dictionnaire de Furetière ou d'autres (il en sera question plus bas) ne permettaient pas de comprendre les mazarinades qui les employaient ; les mêmes mots, présents dans plusieurs libelles, recherchés de façon répétitive, laissaient au chercheur une même déception intellectuelle... Même en présupposant généreusement que la majorité des chercheurs sur les mazarinades connaissent bien – par exemple – les sens des mots salaire ou retraite (en contexte, c'est-à-dire dans les mazarinades), il est toutefois possible que certains (comme dans mon cas) éprouvent ou aient éprouvé cette gêne sémantique, par ailleurs difficile à avouer.

La lecture et l'expérience aidant, il est apparu que beaucoup de ces mots revenaient régulièrement dans un grand nombre de mazarinades, parfois dépendant les uns des autres, ou liés à des situations, des institutions, etc., au point de former comme un réseau sémantique dans la langue, un réseau qui soutenait toute une partie du sens social et

¹ J. Cornette, « Les pamphlets de la Fronde », *Revue de synthèse*, IV^e série, n° 1-2, janvier-juin 1992, p. 188 [compte-rendu détaillé des deux volumes de Carrier, *La Presse de la Fronde*, 1989 et 1991]. C'est l'ultime note de bas de page, pour dépasser le désaccord Carrier-Jouhaud.

² Guy Patin, *lettre du 2 avril 1649*.

³ Voir <https://mazarinades.org/9-letsaj-prototype/> (en ligne depuis 2019).

⁴ Au sein du Projet Mazarinades (<https://mazarinades.org/>), l'équipe des RIM, dirigée par Tadako Ichimaru et Patrick Rebollar, propose depuis 2010 de consulter et interroger l'intégralité du corpus numérique des 2709 libelles qui constituent la collection des mazarinades de la bibliothèque de l'Université de Tokyo.

sociétal des textes de la Fronde, un peu à la façon d'un système nerveux dans un organisme, pas vraiment visible mais tout à fait indispensable.

Grâce au corpus du Projet Mazarinades, ces termes problématiques ont été listés et reliés selon divers critères (thématique, grammatical, étymologique) pour constituer le premier LETSAJ. Des termes co-pertinents rencontrés dans les contextes textuels de la recherche lexicale ont par la suite été ajoutés, d'autres ont été inférés pour compléter la liste. Enfin, tous ont été recherchés dans le corpus, avec leurs variantes graphiques et par troncature, pour indiquer le nombre d'occurrences auxquelles un lien hypertextuel permet d'accéder. Ce faisant, le glossaire constitué par un chercheur pour ses travaux est devenu un outil proposé au public, dynamique (régulièrement mis à jour) et collaboratif (d'autres chercheurs peuvent y contribuer).

Par ailleurs, ayant travaillé par le passé sur de volumineux corpus numériques comme les œuvres de Claude Simon, de Joris-Karl Huysmans ou de Prosper Mérimée, j'avais l'expérience des dictionnaires d'auteurs, parfois établis à partir de concordances lexicales, d'autres à partir de travaux de spécialistes (Montaigne, Hugo, Claudel, Proust, Zola, Balzac, etc.⁵). Constituées de façon traditionnelle, par la mémoire humaine, les travaux et les notes de spécialistes des auteurs ou des œuvres en question, ces listes de mots, qu'elles soient nommées dictionnaire, lexique ou glossaire, peuvent être très stimulantes, y compris par leur possible subjectivité⁶. Que l'on regarde par exemple les similarités et les différences entre le *Lexique de la langue du Cardinal de Retz* de Louis-Adolphe Regnier en 1896 et, en 2018, *La langue du Cardinal de Retz* procuré par Jacques Delon⁷. Bien que ce dernier reprenne quasi intégralement le premier, des biais d'époque ou d'idéologie peuvent être repérés sans que la pertinence de l'un ou de l'autre ne soit à mettre en cause.

Le LETSAJ n'ambitionne pas d'atteindre le degré de synthèse et de subjectivité d'un dictionnaire d'auteur ; visant la facilitation plutôt que l'interprétation, il propose au public un lexique hypertextuel le plus sobre possible, dont chacun tirera le parti qu'il pourra ou souhaitera grâce à l'accès direct aux contextes dans les textes originaux pour chacun de ses termes. Maintenant référencé dans la liste des « pages RIM » du site web (en haut à gauche de la page d'accueil du Projet Mazarinades), le LETSAJ contient plus de 580 entrées alphabétiques, relatives donc à ces données territoriales, sociales, administratives et juridictionnelles que recèlent les mazarinades du corpus. Il reviendra ainsi à chacun de dire, *in fine*, si c'est là un moyen efficace de remédier à son problème de sens des mots dans les mazarinades.

⁵ N'en citons que quelques-uns, récents : Bénédicte Boudou, *Le dictionnaire des Essais de Montaigne*, éd. Léo Scheer, 2011 ; Hubert de Phalèse, *Dictionnaire des Misérables, Dictionnaire encyclopédique du roman de Victor Hugo réalisé à l'aide des nouvelles technologies*, Paris, Nizet, 1994 ; Hubert de Phalèse, *Les mots de Tête d'or (2^e version). Dictionnaire de la pièce de Paul Claudel*, Paris, Nizet, 2005 ; Colette Becker, Gina Gourdin-Servenièrre, Véronique Lavielle, *Dictionnaire d'Émile Zola. Sa vie, son œuvre, son époque, suivi du Dictionnaire des « Rougon Macquart »*, Paris, Robert Laffont, 2002, coll. « Bouquins » ; *Dictionnaire Marcel Proust, publié sous la direction d'Annick Bouillaguet et Brian G. Rogers...*, Paris, Champion, 2004.

⁶ Sur cette problématique, voir le dossier « Le dictionnaire d'auteur : questions de méthodes et de théories », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 2, 2024.

⁷ *Lexique de la langue du Cardinal de Retz. Tome X [des Œuvres du cardinal de Retz], avec une introd. grammaticale par M. Louis-Adolphe Regnier*, Paris, Hachette, 1896. *La langue du Cardinal de Retz. Tome X [des Œuvres complètes du cardinal de Retz], texte établi... par Jacques Delon*, Paris, Champion, 2018, 2 vol.

La grande majorité des termes que contient ce lexique hypertextuel sont des noms communs, catégorie qui, en français, est porteuse des notions. Y figurent aussi quelques toponymes et patronymes du fait de leur importance dans l'histoire de la Fronde et des mazarinades. Pour certains termes, une définition a été ajoutée entre accolades, tirée le plus souvent d'un ouvrage de référence.

Pour en montrer les possibles utilisations, trois de ses termes ont été choisis pour proposer, ci-dessous, une étude méthodologique et analytique dans laquelle la recherche lexicale dans les mazarinades est explicitée et par laquelle les contextes relevés révèlent un ou des *sens d'époque*. Mais ce n'est pas par hasard que le « pont de Charenton » puis les questions du « salaire » et de la « retraite » ont été choisis pour illustrer la notion de territoire dans la recherche sur les mazarinades. Tandis que les deux derniers termes entrent en résonance avec d'actuelles réformes gouvernementales qui leur donnent des sens précis dans les textes législatifs et pour les millions de personnes concernées (territoires socio-linguistiques), un pont au sud-est de Paris s'avère être un carrefour sémantique où s'entremêlent la charge symbolique d'un territoire protestant⁸, l'héroïsme guerrier des frondeurs et des mazarins, la topographie fluviale et l'intendance frumentaire pendant le blocus – très loin de notre vision actuelle de la confluence Marne-Seine.

I. Le pont de Charenton

Aujourd'hui, la commune de Charenton-le-Pont est dans l'emprise du Grand Paris, accessible en métro, traversée d'autoroutes et de lignes ferroviaires. La confluence de la Seine et de la Marne, toujours importante pour le réseau hydrographique de l'Île-de-France, est cependant peu présente à l'esprit de nos contemporains, sans doute parce que l'utilité des voies fluviales est moins visible et moins médiatisée depuis que les transports en commun et la voiture individuelle régissent l'espace urbain, les cartes et les plans⁹.

Par le passé, la commune de Charenton a été beaucoup plus étendue¹⁰, puis morcelée à la création de nouvelles communes ; son pont a été détruit et reconstruit plusieurs fois¹¹. Mais il y a au moins une chose qui n'a pas changé depuis de nombreux siècles : Charenton a toujours été sur le chemin de Paris à Brie-Comte-Robert, autrefois appelée Brie. Et quand on n'avait pas de carte, ce qui était le cas de la majorité des voyageurs avant le XX^e siècle, on utilisait des listes, avec l'indication du nombre de « lieues » entre chaque localité¹².

De Paris à Roissy, 11 ou 12 Lieues.

De Paris à Charenton, 1 L.
à Boissy, 3
à Brie-Comte-Robert, 2
à Roissy, 5

De Paris à Brie-Comte Robert, 6 Lieues.

De Paris à Charenton, 1 L.
à Boissy, 3
à Brie-Comte-Robert, 2

⁸ Voir « Histoire du temple de Charenton », <https://www.eglise-protestante-charenton.fr/historique/>.

⁹ Plusieurs cartes, plans et tableaux ont été utilisés lors de la communication qui est à l'origine de ce texte. Le document qui les présente est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.berlol.net/fac/2022/08/09/pour-accompagner-de-la-fouille-textuelle-a-la-cartographie-des-mazarinades/>

¹⁰ Voir le détail des variations historiques sur le site de la ville :

https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/histoire-de-la-ville.php (page visitée le 15/06/2022).

¹¹ Voir l'histoire du pont de Charenton dans le site municipal (page visitée le 15/06/2022) :

https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/sites-et-monuments-historiques/

¹² Ci-contre, un extrait du *Nouveau guide des chemins du royaume de France...* de Pierre-Louis Daudet, en 1724, p. 98. Dans Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54388194>.

Pour les connaisseurs de la Fronde, le nom de Charenton renvoie d'abord au « combat de Charenton » du 8 février 1649¹³, jour de cet « échec [...] sanglant¹⁴ » des frondeurs parisiens contre les troupes royales pendant le blocus de Paris. Plus d'une douzaine de mazarinades rendent diversement compte, presque en temps réel, de ces affrontements, de ces quelques heures qui ont fortement marqué les contemporains¹⁵. Les récits de combats, les mouvements de troupes, les paroles notées, la liste des blessés puis celle des morts illustres (Clanleu, Châtillon, etc.), enfin les considérations sur les causes et les à-côtés politiques du conflit sont ensuite devenus célèbres, parfois au point d'effacer une partie du contexte, voire de dépasser la frontière factuelle pour devenir des épisodes de romans et de films¹⁶.

Trois décennies plus tard, dans le fameux ensemble polyptique peint par Sauveur Le Conte à la gloire du prince de Condé, le panneau du « Blocus de Paris », accompagné, en plus petits médaillons, du « Combat de Vitry », de « l'Attaque de Charenton » et du « Combat de Brie Comte Robert » (*sic*) entend glorifier ces faits d'armes en se focalisant sur la zone sud-est¹⁷ de la région parisienne : le surplomb imaginaire du premier plan du tableau, qui situerait le peintre sur des hauteurs inexistantes des environs d'Arpajon, est comme sous-titré par les médaillons des actions militaires de Vitry, Charenton et Brie-Comte-Robert, communes situées à l'est de l'axe de symétrie vertical (nord-sud), les deux dernières étant sur la rive droite de la Seine, opposant ainsi géographiquement et politiquement la Brie (en bas à droite du tableau) au coin opposé (en haut à gauche) où le château de Saint-Germain-en-Laye se devine en surplomb d'une boucle de la Seine¹⁸.



Or, dans les pseudo-reportages sur le vif que constituent nombre de mazarinades, la survalorisation du facteur humain dans les combats de Charenton a souvent occulté certaines causalités ou paramètres géographiques qui devraient avoir leur importance. Mais ces données sont-elles vraiment absentes ?

¹³ L'épisode est suffisamment important pour avoir sa propre page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Combat_de_Charenton (page consultée le 15/06/2022). Voir également dans les détails donnés par Guy Patin dans une de ses lettres à Charles Spon, *Lettres...*, Paris, Champion, 2006, p. 387-390.

¹⁴ Jean-Marie Constant, *C'était la Fronde*, Paris, Flammarion, p. 307.

¹⁵ Voir, par exemple, les quinze références proposées par la recherche de « Charenton » dans les titres des pièces du Projet Mazarinades : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/catalogue/titre:charenton> (page consultée le 15/06/2022). Quatorze pièces sur quinze sont de 1649 et concernent bien ces combats de février.

¹⁶ On pense bien sûr au célèbre chapitre LXXXII de *Vingt ans après* d'Alexandre Dumas. Il convient de rappeler que Dumas déforme la réalité des événements et l'identité de certains personnages. Cependant, dans une conférence à l'Abbaye d'Ardenne en mars 2013, Yves-Marie Bercé (se) posait la question : « Dumas ou Michelet, lequel est le plus honnête à propos de la Fronde ? »...

Voir https://fr.wikisource.org/wiki/Vingt_ans_après/Chapitre_82 (page visitée le 25/09/2022).

¹⁷ Voir la reproduction et l'explication du tableau de 1687 par Jean Hubac dans le site suivant : <https://histoire-image.org/etudes/blocus-paris-1649> (page consultée le 16/06/2022). Le tableau est au Musée Condé, Château de Chantilly.

¹⁸ Inversement, l'autre axe oblique du tableau (NE/SO) n'offre strictement rien à voir : la région de Meaux est cachée par un arbre, celle de Rambouillet, par la hauteur imaginaire où se trouve le peintre...

Rappelons tout d'abord deux points importants à l'époque de la Fronde. Premièrement, Charenton a un pont sur la Marne mais n'a pas de pont sur la Seine¹⁹. En cas de surveillance hostile (contexte du blocus), il est possible de traverser cette dernière en barque, par exemple pour acheminer des informations, mais on ne saurait traverser la Seine avec des charrettes chargées de blé. Par conséquent, l'approvisionnement de la capitale par le sud est organisé séparément sur les rives gauche et droite du fleuve, depuis la Beauce ou depuis la Brie. Deuxièmement et comme indiqué ci-dessus, Charenton est sur la route de Paris à Brie-Comte-Robert²⁰. Cette route est, par le sud-est de Paris et le long de la rive droite de la Seine, une des principales voies d'acheminement de denrées agricoles jusqu'à Paris, provenant donc du plateau de la Brie, de la Champagne et au-delà. Cependant, selon le cardinal de Retz, Brie-Comte-Robert ne serait pas, en soi, une place importante :

Le 26 [février 1649], il y eut de la chaleur dans le Parlement sur ce que, y ayant eu nouvelle que Grancey avait assiégé Brie-Comte-Robert avec 5000 hommes de pied et 3000 chevaux, la plupart des Conseillers voulaient ridiculement que l'on donnât une bataille pour le secourir. Messieurs les Généraux eurent toutes les peines du monde à leur faire entendre raison. La place ne valait rien et était inutile par deux ou trois considérations [...] J'appostai le Président de Maure pour dire au Président Charton qu'il savait de science certaine que si l'on n'avait pas secouru Brie-Comte-Robert, c'était parce qu'il était impossible de faire sortir assez à temps les troupes de la Ville, qu'il savait déjà être l'unique cause de la perte de Charenton²¹ [...]

Les Parisiens qui attendaient l'arrivée des provisions pendant le blocus de Paris avaient peut-être un autre avis sur cette question. Ainsi le jugement sur l'importance d'une ville dépend-il de ce que l'on en attend : des ressources agricoles ou une bonne position militaire...

Voici, dans le corpus du PM et dans l'ordre de fréquence (en gras), la liste *pertinente* des titres de mazarinades dans lesquelles se trouve 59 fois la co-occurrence de « Charenton » et de « Brie » dans un même paragraphe²². Ainsi aura-t-on d'emblée une idée du volume textuel de mazarinades à parcourir pour étudier la question (sans exclure qu'elle soit aussi abordée dans d'autres pièces, ce qui peut faire l'objet d'un complément de recherche) :

1. **18 occ. dans** : Anonyme (1649), *LES COMBATS DONNEZ SVR LE CHEMIN DE PARIS A Charenton & à Brie-Comte-Robert, les 16 & 18 de ce mois. Où les Parisiens ont eu en deux rencontres plus de six cens cavaliers tuez, blessez ou faits prisonniers.*
2. **6 occ. dans** : Anonyme (1649), *LE MERCVRE PARISIEN, CONTENANT TOVT CE QVI s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du iour & Feste des Roys...*

¹⁹ Les cartes le montrent toutes. Voir par exemple en 1620, carte disponible dans Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029446s> (zoomer sur la confluence Seine / Marne ; page visitée le 25/09/2022). L'actuel pont sur la Seine relie les communes d'Ivry-sur-Seine et d'Alfortville, à plus de 500 mètres de celui de Charenton sur la Marne.

²⁰ Aujourd'hui, via les routes D19 et N19 (à consulter sur une carte routière).

²¹ Cardinal de Retz, *Mémoires*, 1717, p. 523-525, cf. gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9616543w/f573.item

²² Fournie par le module Philologic intégré au Projet Mazarinades, la liste complète des 75 occurrences dans 29 mazarinades est consultable à partir de la requête « chareton|charento.*|charẽ.* brie », avec les options « in the same paragraph » et « Frequency by title » à l'adresse :

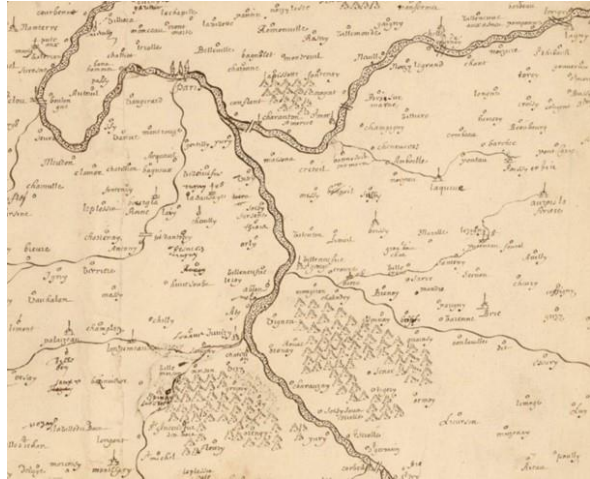
<http://philologic.mazarinades.org/mazarinades.form.html>. La version présentée ici ne contient qu'une seule fois chaque titre de pièce (8 d'entre elles sont en double dans la collection de Tokyo), d'où un résultat dit *pertinent* de 59 co-occurrences dans 21 pièces. La version en ligne contient aussi des liens hypertextuels vers les notices des pièces concernées et vers les occurrences dans chacune d'elles.

3. **6 occ. dans :** Anonyme (1650), *LE REVERS DV PRINCE DE CONDÉ EN VERS BVRLESQVES. Et le regret de quitter la Ville de Paris, pour aller loger au Chasteau de Vincennes.*
4. **4 occ. dans :** Anne Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville (1650 [?]), *APOLOGIE POVR MESSIEVRS LES PRINCES, ENVOYEE PAR MADAME DE LONGVEVILLE A MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS.*
5. **4 occ. dans :** Anonyme (1649), *L'ESPERANCE DES BONS VILLAGEOIS, Et leurs resioüissances publiques sur les heureux progrez des armées Parisiennes...*
6. **3 occ. dans :** Anonyme (1649), *LA PRISE DE CHARENTON PAR LES TROVPES du Roy commandées par Son Altesse Royale. Où huit régimens de Paris ont esté entièrement défaits.*
7. **2 occ. dans :** Anonyme (1649), *LE MERCVRE PARISIEN. CONTENANT CE QVI S'EST PASSÉ de plus memorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la perte de Charenton iusques à present...*
8. **2 occ. dans :** Saint-Julien (1650), *LE COVRRIER BVRLESQVE DE LA GVERRE DE PARIS, Enuoyé à Monseigneur le Prince de Condé, pour diuertir son Altesse durant sa prison...*
9. **2 occ. dans :** Anonyme (1649), *SVITTE ET TROISIEME ARRIVÉE DV COVRIER FRANÇOIS, APPORTANT TOVTES LES Nouuelles de ce qui s'est passé depuis sa seconde arriuée iusques à present.*
10. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *LE MINISTRE D'ESTAT RESTABLY ET IVSTIFIÉ.*
11. **1 occ. dans :** Anonyme (1651), *LA PROSPERITÉ MAL-HEVREVSE OV LE PARFAIT ABREGÉ DE L'HISTOIRE DV CARDINAL MAZARIN, OV SE VOID TOVTES LES RVSES ET toutes les Fourberies...*
12. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *LE BRANSLE MAZARIN, Dansé au souper de quelques-vns de ce party-là, chez Monsieur Renard, où Monsieur de Beaufort donna le Bal.*
13. **1 occ. dans :** Henri de La Tour d'Auvergne-Bouillon, vicomte de Turenne (1649), *LETTRE DE MONSIEVR LE MARESCHAL DE TVRRENNE ENVOYÉE A MONSIEVR LE DVC DE BOVLLON.*
14. **1 occ. dans :** L. M. R. L. D. R. M. N. C. D. R. S. V. A. B. G. (1649), *PLAINTE A LA REYNE, DES DAMES DE Paris, qui ont leurs maris dans l'Armée Mazarine.*
15. **1 occ. dans :** Michel de Camaldoli (1649), *LETTRE DV PERE MICHEL RELIGIEVX HERMITE DE L'ORDRE DE CAMALDOLI, prés Grosbois, A MONSEIGNEVR LE DVC D'ENGOVLESME, SVR LES CRVAVTEZ DES Mazarinistes en Brie.*
16. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *REMARQVES IMPORTANTES A LA CAVSE COMMVNE, SVR LES ACTIONS ET LA conduite de Monsieur le Duc d'Elbeuf, dans les Affaires de ce temps.*
17. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *LETTRE D'AVIS A MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS, ESCRITE PAR VN PROVINCIAL.*
18. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *LES SENTIMENS D'ARISTIDE, Sur les affaires Publiques.*
19. **1 occ. dans :** Saint-Julien (1649), *LE QVATRIESME COVRRIER FRANÇOIS, TRADVIT FIDELLEMENT en Vers Burlesques.*
20. **1 occ. dans :** P. M. D. C. [signé] / Michel de Camaldoli (1652), *LE COMETE ROYAL PRONOSTIQVANT A LA Reine vn deluge des vengeance du Ciel...*
21. **1 occ. dans :** Anonyme (1649), *L'AVANT-COVRRIER INFALLIBLE DE LA PAIX.*

Le nombre de ces occurrences étant assez faible et les trois quarts se trouvant dans les huit premières pièces de la liste, il est sans doute plus facile de les aller lire soi-même que de faire des statistiques. En profitant des liens fournis par Philologic vers les occurrences dans chaque pièce, les informations géographiques ou géo-stratégiques peuvent rapidement être dégagées puis sélectionnées et commentées.

On aura d'abord confirmation de l'erreur (ou de la négligence) des troupes royales quant à l'importance stratégique du pont de Charenton puisque du 15 janvier au 8 février 1649, les « Parisiens », pour ne pas dire les frondeurs, l'utilisent :

pour ce que tenâs les deux rivières fermées au dessus de Paris, il ne sembloit pas d'abord que la garde du pont de Charenton fust necessaire, les troupes du Roy ne s'en estoient pas saisies : mais la necessité des Parisiens s'estant renduë ingenieuse à rechercher toutes les avenuës pour se faciliter l'abord des vivres, ils se saisirent vers le quinziesme de Ianvier dernier de ce poste abandonné & de son pont, qui leur donnoit passage dans la Brie, d'où ils tiroient quantité de vivres, & s'ouvroyent les chemins d'ailleurs²³



« Au-dessus » signifie bien sûr en amont de Paris, comme le confirme la carte de 1620 dans laquelle le pont sur la Marne est bien représenté²⁴ ; les « chemins d'ailleurs » se situent au-delà de la Brie et désignent certainement les plaines champenoises.

Selon Célestin Moreau, cette pièce est une « Relation officielle » et « Toutes les relations, sorties des presses de Saint-Germain, sont de Renaudot²⁵ » ; elle épouse donc par principe le point de vue du camp royal et mazarin. Flatte-t-elle ce point de vue en annonçant en sous-titre : « Où huit régiments de Paris ont été entièrement défaits » ?

À moins que « défaits » signifie seulement débandés, désorganisés, et non, comme au sens moderne, éradiqués ou massacrés ? Encore un problème de nuance de sens...

Les ennemis s'estant ainsi saisis du pont de Charenton sçachans qu'ils ne le pouuoient garder le rompirent & l'abandonnerent, & voulant courir iusques à Brie-comte Robert pour y prendre les bleds qui s'y estoient conduits de Champagne & de Brie pour estre amenez à Paris, furent rencontrez par les Marquis de Vitry & de Narmonstier qui rompirent leur dessein²⁶.

Donc les frondeurs s'expriment encore, ils ne sont pas tous « défaits ». Ils se réorganisent même. Les troupes royales, ci-dessus appelées « ennemis », ont certes pris le pont mais elles ne peuvent *tenir la place*, c'est-à-dire y rester. En effet, cela reviendrait à immobiliser des troupes qui manqueraient forcément ailleurs. D'autant que la place, Charenton, commune frondeuse et centre national du protestantisme, n'est pas acquise à la cause mazarine. C'est Gaston d'Orléans qui « fit



²³ Dans *La prise de charenton par les troypes du Roy...* (1649, [M0_2870], p. 2). Le numéro 2870 a été attribué à cette pièce par Célestin Moreau dans la *Bibliographie des Mazarinades* (1850-1851) et sert depuis de référent universel pour cette pièce ; le préfixe M0 (M suivi de zéro) a été attribué par les RIM en 2010 pour différencier cette liste des suppléments bibliographiques qui portent les préfixes M1, M2, etc. Voir explications dans le « Mode d'emploi du PM » : <http://mazarinades.org/pistes-pour-la-recherche/>

²⁴ Document disponible dans Gallica, « [Carte de l'Ile de France et de] Partie de Champagne [comprenant le territoire situé entre] Compiègne [au] Septentrion, Estampes [au] Midy, Mante la Ville [à l'] Occident, Sezanne [à l'] Orient », <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029446s> (page visitée le 12/04/2022).

²⁵ Voir dans notre notice de la pièce : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/51>

²⁶ Dans *Le Mercvre parisien, contenant tovt ce qvi s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors...* (1649, [M0_2455], p. 7).

rompre deux arches du pont » pour « oster par là toute esperance de passage²⁷ ». Ce sont peut-être ces arches détruites que l'on voit réparées sur le tableau ci-contre²⁸. Quant aux « vivres » de la citation précédente, on apprend qu'il s'agit bien de « bleds [...] de Champagne & de Brie ». Les mêmes peut-être qui doivent faire demi-tour le 13 février, malgré une sérieuse escorte :

Le Samedy 13. Feburier [...] Comme aussi le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Beaufort accompagné d'autres Chefs, de quantité de Caualerie & d'Infanterie, sortirent pour Brie-Comte Robert pour escorter vn Conuoy de bleds & de farines, aussi plus de dix mille Bourgeois sortirent pour aller au deuant de ce Conuoy en tres-bel ordre : mais comme l'on fut arriué à Brie Comte Robert, on sceut qu'a cause de la prise du pont de Charenton par les ennemis, la plupart de ceux qui auoient amené quantité de Chariots de bleds & farines en nombre de plus de six cens, s'en estoient retournez sur le bruit que les ennemis au partir de Charenton, alloient de ce costé là, ce qui fut cause qu'il ne s'en trouua que cinquante ou soixante chariots qui furent amenez à Paris²⁹.

Dans la même mazarinade, après une semaine de *nettoyage* des chemins, on rend compte du passage à nouveau possible :

Le 18. Fevrier [...] On à de present tellement nettoyé d'ennemis tous les chemins de Brie Comte Robert, & de Ville-neufue saint Georges iusques à Charenton, qu'on y peut aller & venir librement & la Caualerie du sieur Marquis de Vitry & Nermoustier courent auioird'huy iusques aux portes de Lagny & de Meaux, sans rencontrer aucuns desdits ennemis³⁰.

Mais les frondeurs devront à nouveau battre en retraite et Brie-Comte-Robert sera prise les 25-26-27 février par les troupes royales, assurément mieux aguerries que des convois de bourgeois :

de tous les postes par lesquels ces vivres pouvoient venir à Paris il n'en restoit point d'ouvert que la ville de Brie, grandement commode à faire amener des bleds du país le plus fertile de la France, de laquelle les Parisiens, à ce sujet, s'estoyent emparez des le commencement, & y avoyent mis vne garnison de huit cent hommes sous la charge du sieur Bourgoigne [...]

[...] Leurs Majestez voyant que cette ville de Brie avoit refusé d'obeyr à leurs ordres qui leur furent portez par le Cōmandeur de Montecler, avec trois cent hommes de pied & cent cinquante Chevaux, donnerent charge quinze jours apres, qui fut le vingt-cinquième du passé, au Comte de Grancey Lieutenant general, de l'aller assiéger [...]³¹

L'armée du roi met alors la main sur un butin d'environ quatre cents tonnes de blé³², provenant du « país le plus fertile de la France » :

²⁷ *La prise de Charenton par les trovpes du Roy...*, *op. cit.*, p. 8.

²⁸ Très postérieur à la Fronde, ce tableau présente des arches de couleurs différentes. Cette particularité pourrait être la marque de cette destruction-reconstruction – mais tout aussi bien marquer l'emplacement des moulins qui étaient sur le pont et qui ont été détruits en 1808. Informations et tableau (sans légende) dans le site de la ville : https://www.charenton.fr/culture/archives_patrimoine/sites-et-monuments-historiques/#pontDeCharenton (page visitée le 10/06/2024).

²⁹ *Le Mercure parisien*, *op. cit.*, p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 15.

³¹ *La prise de la ville et chasteau de Brie-Comte-Robert...* [le 2 mars 1649], [M0_2873], p. 2.

³² La valeur du muid est variable dans le temps : moins d'une tonne au Moyen-Âge et environ 1 250 kg à la fin du XVI^e siècle. De nombreux documents font aussi état d'importantes variations selon les régions et la matière mesurée (sèche ou liquide notamment). Enfin, les équivalences sont proposées tantôt en poids, tantôt en volume. Il nous a semblé que les estimations proposées par Pierre Marchandin concernant le blé étaient parmi les mieux étayées pour un lieu et une période assez proches de la Fronde parisienne : « un muid de blé devait peser en moyenne 1 250 kg aux XV^e-XVI^e siècle » (P. Marchandin, *Moulins et énergie à*

Il s'est trouvé dās la ville & le chasteau plus de trois cens muids de bled, dont se fait inventaire pour servir à la subsistance de l'armée du Roy, la prévoyance d'autrui luy ayant esté par ce moyen autant profitable qu'invtile à ses autheurs. Il s'y est aussi trouvé trois cens chevaux, qui se partagerēt à tous les Corps de cavalerie, pour les distribuer aux cavaliers démôtez³³.

Cette aubaine pour l'armée condéenne correspondait à quelle perte pour les Parisiens ? S'il fallait environ 100 000 tonnes de blé à l'année pour la population parisienne de la fin du XVI^e siècle³⁴ (environ 350 000 hab.), il en faudrait donc environ 150 000 tonnes au milieu du XVII^e siècle (environ 500 000 hab.). Par conséquent, 400 tonnes est approximativement la quantité journalière dont Paris avait besoin. Il est probable qu'il y eut bien d'autres prises mais qu'elles ne sont pas rapportées dans ces quelques mazarinades (qui n'avaient pas pour but de donner des informations précises, rappelons-le), d'où la nécessité pour les frondeurs de casser le blocus ou de ne pas le laisser durer trop longtemps, au risque que la famine s'ajoute aux conséquences de la crue de la Seine de janvier et du froid hivernal.

Quelques semaines plus tard, les mazarins auront beau jeu de diaboliser les exactions de « la guerre » (« elle », dans le texte) dans diverses communes de l'Île-de-France. Comme les frondeurs étaient « encore maîtres de Paris », selon Moreau³⁵, le ton est certes belliqueux mais les responsables ne sont pas désignés ; on allégorise volontiers pour dissimuler l'identité « des barbares » (pourtant bien connue... notamment grâce aux mazarinades) :

Les Parisiens, & toute la France mesme, n'ont que trop esprouué à leur dommage les maux qu'elle fait pour douter de la verité que i'auance, & les villes de S. Denis, de Brie-Comte-Robert, & les Bourgs de Meudon, de Charenton, de Bievre, de Nanterre, & tant d'autres, ressentent encore trop les sanglâtes marques de sa cruauté, pour pouvoir oublier les brigandages, les sacrileges, les incendies, & les violemens de filles & de femmes, que cette inhumaine a fait commettre par des barbares³⁶.

Situé géographiquement de l'autre côté de Paris, l'épisode dit du « pain de Gonesse » peut également être recherché dans le corpus des mazarinades³⁷. Les contextes que l'on trouve sont le plus souvent dépourvus de noms de personnalités.

Paris du XIII^e au XVI^e siècle [Thèse de doctorat], 2021, p. 39, cf. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03174895/document>

³³ *Ibid.*, p. 7.

³⁴ P. Marchandin, *op. cit.*, p. 40.

³⁵ Cf. la notice de la pièce : <http://mazarinades.org/edition/mazarinades/notice/2210>.

³⁶ *Le ministre d'Etat restably et ivstifié* (1649, [M0_2471], p. 4).

³⁷ « Gonesse », 30 occ. ; « Gonnesse », 21 occ. Parmi ces 51 occurrences, 27 sont en co-occurrence de « boulanger » ou de « pain » (à une distance de moins de 10 mots), la majorité des pièces concernées étant de 1649. Pour vérifier, rechercher l'expression « boul.*|pain gonesse|gonnesse ».

Comme on le voit dans l'estampe de 1649 intitulée *Le retour de Gonesse* (sic)³⁸, l'absence de hauts faits d'armes entraîne la quasi totale absence de figures frondeuses ou mazarines. Pour représenter la scène, son importance historique et sa grande valeur symbolique, le graveur a proposé des allégories anthropo-topographiques : « la dame Aubervilliers », « le nourricier Gonesse » et « dame Paris ». Ainsi le peuple, privé (momentanément ?) de ses dirigeants, s'organise, crée une chaîne humaine et anonyme de métiers essentiels et de responsabilités nourricières ; autrement dit, une forme d'autogestion intercommunale pour nourrir la capitale qui contraste avec le *name dropping* des pièces de Charenton et Brie-Comte-Robert.



Dans l'épisode de Charenton, la présence exacerbée des combattants nobles et la dramatisation médiatisée de leurs blessures et de leur mort font oublier l'importance de la géographie, des territoires et de leurs habitants. Cette recherche, certes assez brève, permet toutefois de visualiser ce po(i)nt crucial d'un axe inter-régional stratégique et dont l'importance historique n'est pas à négliger.

II. Peut-on parler du salaire ?

Selon l'étymologie proposée par le TLFi³⁹, « salaire » vient du latin *salarium*, « ration de sel (d'un soldat, d'un magistrat) ; solde pour acheter du sel ; solde ; émoluments, traitement, gages, salaire », dérivé de *sal*, « sel ». Cela correspond bien au sens trivial que nous connaissons aujourd'hui. Mais est-ce bien ce sens pécuniaire que l'on trouve dans les mazarinades ? En lisant des citations extraites du corpus des mazarinades, ce n'est pas l'impression que l'on peut avoir...

Par ailleurs, le sens du mot dans le titre du film *Le salaire de la peur* (H.-G. Clouzot, 1953) est celui d'une prime spéciale, correspondant au risque lié à la marchandise convoyée. Mais ce sens change au cours du film pour devenir une amère récompense, voire un « chastiment⁴⁰ », ce que la synonymie du TLFi propose en fin de liste⁴¹ et que la 4^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* indique *figurément*⁴². Ce même dictionnaire commence sa définition en mettant deux mots sur le même plan : « récompense » et « payement ». Or nos lois actuelles ne considèrent pas le salaire comme

³⁸ Estampe attribuée à Samuel Bernard, 1649, Musée Carnavalet, Cf. (page visitée le 20/06/2022) : <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/le-retour-de-gonesse>.

³⁹ Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/salaire> (page visitée le 20/06/2022).

⁴⁰ Déjà présent dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} éd., 1694, <https://www.dictionnaire-academie.fr> (page visitée le 20/07/2024).

⁴¹ Voir en ligne : <https://www.cnrtl.fr/synonymie/salaire> (page visitée le 20/06/2022).

⁴² Entre la première (1694) et la quatrième édition (1762), la définition secondaire passe de « se dit aussi » à « figurément ». La mention « aussi fig. » apparaît dans la deuxième édition (1718) ; on voit ainsi l'évolution du sens du mot. Voir aussi : <https://www.cnrtl.fr/definition/academie4/salaire> (page visitée le 20/06/2022). Peu de différence avec le Furetière (1690) : « Prix, ou récompense du travail, des services qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. C'est un péché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le *salaire* des pauvres Ouvriers & mercenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *salaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour son *salaire*. Corneille a dit fort elegamment dans le Cinna : Le fils tout degoutant du meurtre de son pere, / Et sa teste à la main demandant son *salaire*. » (Voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b/f1858.item>.)

une récompense ou une prime, que ce soit « pour travail » ou « pour service ». Nos vies elles-mêmes, aujourd'hui, dépendent clairement de notre salaire (en euros, en dollars, en yens, etc.) dans le cadre d'un contrat de travail et nous préférons éviter que les employeurs et les gouvernements recourent à des récompenses ponctuelles (chèque énergie, prime de bénéfice extraordinaire, etc.) qui ne sont pas comptabilisées pour nos retraites. Notre quotidien nous amène ainsi à opposer *salaire* et *récompense* (ou *prime*) alors que les acceptions dont témoignent les dictionnaires tendent à les amalgamer par l'étymon. C'est une nuance qu'il convient de garder à l'esprit.

Avec le LETSAJ, la recherche s'effectue sur les formes « *sallai.*|salai.** » et permet d'accéder à 89 occurrences⁴³. Quelques pièces étant en double ou en triple dans la collection de Tokyo, il est préférable de ne garder qu'une seule des occurrences concernées. Il reste alors, comme on le voit dans la concordance ci-dessous, 72 occurrences pertinentes, issues de 54 pièces (soit 2 % du corpus). Sémantiquement très encadré, le mot *salaire* est aujourd'hui très employé ; en revanche, il l'était donc peu au XVII^e siècle – comparable en nombre d'occurrences, dans le LETSAJ, à « arrérage » ou à « banque » alors que d'autres termes liés à l'argent ont des centaines ou des milliers d'occurrences, comme « pension » (273 occ.), « gages » (389 occ.), « créance » (844 occ.), « rente » (1008 occ.) ou « livre », nonobstant son double ou triple sens – sans parler de « profit(s) » (541 occ.), synonyme de « avantage » ou « intérêt » dans des expressions courantes et peu usité dans l'acception économique que nous lui connaissons.

Quant au sens de « salaire », nous allons découvrir qu'il était lui aussi ambivalent et ambigu. Par souci pédagogique, la concordance de Philologic a été réorganisée pour présenter les libelles dans l'ordre des volumes de la collection de Tokyo⁴⁴. Ainsi, la référence « A_2_10 » correspond à la sous-collection A, volume 2, mazarinade n° 10. Après lecture des contextes et de quelques-unes des pièces entières afin de désambiguïser le sens, des couleurs ont été utilisées pour distinguer ci-dessous :

1. le sens premier et actuel (paiement d'un travail), avec le texte en rouge ;
2. le sens figuré ou connoté (par exemple associé à « mérite », « peine » ou « dignité »), avec le surlignement en vert ;
3. quand le sens reste indécidable, surlignement en jaune.

1. A_2_10 (bib:p.5)manqué iusques là de **retenir le salaire d'aucuns de vos Domestiques**, la recompense de
2. A_2_41s (bib:p.7)Compagnie **en leur payant leurs salaires**, l'on ne pourra leur prendre les charpentier
3. A_3_40 (bib:p.6)encore **toute peine merite-t'elle salaire, tout crime punition**: Mais si la conscience des
4. A_5_31 (bib:p.7)nquietudes, **sa Vertu receura le salaire digne de ses operations**. Oüy, MADAME, cette di
5. A_5_60 (bib:p.6)vous nourrissez **perçoit seul le salaire de tant de personnes**. Vostre bonté, Monseig
6. A_6_31 (bib:p.7)peine, **Dieu leur en doint leur salaire**. Dame Pacquette. I'auons aussi de braues gens
7. A_6_32 (bib:p.13)**la gloire, comme estant le legitime salaire qui est deub à leurs peines**, qu'il n'est p
8. A_6_51 (bib:p.6)**contenté honnestement pour son salaire**, Monsieur le Menuisier ayant entendu parler de
9. A_6_53 (bib:p.6)puis qu'**ils doiuent receuoir vn salaire condigne à leurs merites**? La Noblesse peut-ell
10. A_8_7 (bib:p.6)ux n'a **l'amaïs desiré aucun loyer & salaire de leurs travaux, que l'honneur la gloire** d
11. A_8_10 (bib:p.37)**frugalité en la moderation de ses salaires**: que la necessité la lascheté qui sont les d
12. A_8_51 (bib:p.5)i indigne de moy, à **receuoir le salaire de ma temerité par vne iuste punition du Ciel**,
13. A_9_2 (bib:p.36)t surprendre, **exiger de vous vn salaire qu'il ne merite point**. Ne vous laissez point

⁴³ Voir en ligne : http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=sallai.*%7Csalai.* (page vérifiée le 02/05/2024). L'ordre est celui des cotes dans la collection de Tokyo, à retrouver dans le catalogue RIM en ligne : <https://mazarinades.org/corpus/>.

⁴⁴ Accessible sous l'appellation « chariot » (voir photo) : <http://mazarinades.org/edition/collections>.

La version en ligne de cette même concordance permet de cliquer sur les liens pour accéder directement aux textes et aux notices des pièces concernées (page vérifiée le 02/05/2024) :

<https://www.berlol.net/fac/2022/08/09/pour-accompagner-de-la-fouille-textuelle-a-la-cartographie-des-mazarinades/>.

14. A_9_8 (bib:p.7)ulu faire **Ait longue prison pour salaire**. De parler icy d'échafaut le ne l'oze fair
15. B_2_25 (bib:p.17)sme nature; **ils receurent leur salaire selon leur propre merite**. Amos leur apprendra d
16. B_3_3 (bib:p.15) noble titre ; **qui demande son salaire auant que de s'estre acquité du deuoi** auque
17. B_3_25 (bib:p.32)lde de vos gens de guerre, **les salaires des manouuiers mercenaires**, la marchandise qu
18. B_3_25 (bib:p.32)blic par serment, **les voyages, salaires vacations de vos Commissaires**, autres vos seru
19. B_3_25 (bib:p.33)qui y sont assignez, **de salaire, vacations, recompenses, ou dons, [...] paiements** en vain
20. B_4_8 (bib:p.20) **receut le bannissement pour le salaire de son zele**. Brunehaut ialouse de cet amour leg
21. B_5_56 (bib:p.78)Françoise, **en le payant de ses salaires raisonnables**, autrement qu'il luy contraindr
22. B_9_7 (bib:p.6)s ennemis esperoient, **qui seront salairiez, telle que merite leur outrecuidance** entrepri
23. B_10_13 (bib:p.6)ont autrement **ils receurent vn salaire tel qu'ils l'auront merité** par les deporté
24. B_10_29 (bib:p.7)en Croix : qu'**ils receurent vn salaire digne de leurs merites**. Mais ie ne sçay si
25. B_12_20 (bib:p.8)e pensez vous d'**en receuoir le salaire à vos peines?** Les vrays François Zelateurs au
26. B_12_25 (bib:p.6)**recompensé de toutes ses peines & salaires**. Le Lieutenant Ciuil Daubray est aussi all
27. B_12_27 (bib:p.9)ecretaire, **Merite bien quelque salaire, Car il est assez bon valet**, Quoy que ce ne soi
28. B_12_48 (bib:p.11)**exiger vn plus ample salaire**, qu'on leur auoit fait esperer, s'ils pouuoient esmouoir **vne sedition**
29. B_16_4 (bib:p.15)uels se voyans **sans recompense & salaire de leurs trauaux passez**, le quitterent & l'aban
30. B_16_4 (bib:p.31)Card. **Mazarin receura le mesme salaire** qu'eut Belisaire, apres auoir mis la plus glo
31. B_16_29 (bib:p.38)y **demandoit vn iour recompense & salaire des peines & des trauaux** qu'il auoit souffert p
32. B_16_4 (bib:p.38)and **ils le remercient d'vn tel salaire**, quand ils luy disent que leurs seruices ont be
33. B_16_38 (bib:p.10)é à iamais. **Voilà quel est le salaire des iniques**. Vous aimez cet execrable, dont la
34. B_16_38 (bib:p.13)stre de la partie, **a receu le salaire de ses merites en la mort de son fils à Angers**
35. B_17_2 (bib:p.9)rs ont exigé & **exigent encore des salaires du tout excessifs pour la mouture des bleds**, s
36. B_17_2 (bib:p.16)ndre indirectement **oultre leurs salaires legitimes**, sont vn exemple d'vn remede tres-
37. B_17_2 (bib:p.16)Bureaux. **Le tout moyennant vn salaire modique réglé pour le droit de mouture**, tous a
38. B_17_32 (bib:p.33) **iuste qu'il soit payé de ses salaires** : Mais d'auoir leué des quarante cinq mill
39. B_18_6 (bib:p.40)ez martyrs d'**vne Idole Dont le salaire est bien friuole**, Mais n'importe, ne laissez
40. C_1_36 (bib:p.6)Les Intendants [...], ny d'**en prendre double salaire**, pour cet effet qu'ils se purgeront
41. C_2_12 (bib:p.6)**soustraire A ses seruiteurs leur salaire**, Il oste ses menus plaisirs, Afin que selon ses
42. C_2_18 (bib:p.12)**L'honneur [...], Leur sert de gage & de salaire, D'aiguillon contre l'aduersaire**, Et de bri
43. C_2_44 (bib:p.6)tisfaire **Leur Procureur de leur salaire, Ils commencent à regretter**, Leur argent se de
44. C_3_9 (bib:p.11)t. **Ie ne tasche de frustrer des salaires**, que les fins Renards, lesquels semblent auoir
45. C_3_9 (bib:p.19)**ce que vous ne faites pas, mais le salaire ne se donne qu'à ceux qui enseignent** ce qu
46. C_5_3 (bib:p.3)sme May 1638. de **luy donner pour sallaires & recompense le sol pour liure** de toutes les so
47. C_5_3 (bib:p.3)**le frustrer de son labeur & de ses sallaires**, partie desquels payemens les accusez en ont
48. C_5_72 (bib:p.4)ble **rendu aux Sacrificateurs le salaire de sa trahyson** : ie vous demande si le Pape es
49. C_5_72 (bib:p.5)**For & de l'argent qu'il a pris pour salaire de ses trahyson de ses impudicitez**, il est de
50. C_5_72 (bib:p.9)ns trop cher estant **le prix, le salaire, la sueur, le sang de tant de suiets**. Il est
51. C_6_21 (bib:p.37), doiuent estre **les fruits les salaires de la mesme vertu**, qu'ils doiuent estre seul
52. C_6_21 (bib:p.43)fantaisie. **Et Thobie outre le salaire deux à Raphael**, en la main du quel le voyage d
53. C_6_21 (bib:p.45)s sujets, **ont la renommée pour salaire de ce qu'ils sçauent faire**. Dieu mesme ne se
54. C_7_2 (bib:p.2)**FRVICTS QV'ILS ONT RECEVS POVR LEVRS SALAIRES**. Dediée aux Amateurs de la
55. C_7_47 (bib:p.6)es seruiteurs, **leur refusant le salaire que merite lassiduité de leurs seruices**, leur
56. C_8_8 (bib:p.8)ets, **La Thiare sera vostre iuste salaire**, Ce sont les vœux que font vos tres-humbles su
57. C_8_31 (bib:p.30)redit ; Et **non contens de leur salaire, Par vn commerce extraordinaire**, Vendent les ch
58. C_8_44 (bib:p.25)ns **Champions, Luy payeront ces salaires Helas !** ces Foudres de Guerre, bis Le mettron
59. C_8_55 (bib:p.5)ebieu, **Qu'il payoit touiours le salaire**, Et mesmes son Apothicaire Estant encor sur le
60. C_9_74 (bib:p.6)**de vaines esperances, & de grands salaires**. Que direz vous si ie vous assure que Monsieu
61. C_9_85 (bib:p.16) mains **ce qui deuroit estre le salaire d'vne haute vertu d'vn merite venerable**, ma
62. C_9_85 (bib:p.21)**donnera à leur perseuerance le salaire & les couronnes que ie leur souhaite** à moy la d
63. C_10_26 (bib:p.10)cesse. **Son bannissement fut le salaire de sa meschanceté**, pour auoir vécu en l'est
64. C_11_10 (bib:p.12)e faire **Sans en tirer d'autre salaire Que quelque simple compliment** Ou des grands mer
65. C_11_10 (bib:p.29)on amer, **Ou par vn plus iuste salaire Ne te fissent mettre en Galere** Afin selon ta di
66. E_1_1 (bib:p.4)isoient faire **pour leurs voyages & salaires** : Lesquelles taxes à cause du grand nombre
67. E_1_1 (bib:p.5)t consommé **pour les taxes, fraiz & sallaires desdits Huissiers & Sergens**, que nostre partie
68. E_1_1 (bib:p.6)uite **les taxes de leurs voyages & salaires arrestées par vn President**, deux Esleus au m
69. E_1_1 (bib:p.7)our estre les taxes de leursdits **sallaires & voyages arrestez par vn President**, deux Esleu
70. E_1_29 (bib:p.2)t **que sa haute vertu reçoie en salaire la paix**, où elle portera les ames des-vnies, b
71. E_1_54 (bib:p.18)gistrement de son Bail, que **le salaire des Clercs qui feront lesdites expéditions**, Que
72. E_1_120 (bib:p.15)lus haut **du gibet reçoie son salaire**, Réueille sa rigueur sa seuerité, Car il vole

Essayons-nous maintenant à la désambiguïsation sémantique⁴⁵, d'abord en comptant les cas par couleur : 30 citations contiennent « salaire » au sens propre (texte en rouge) et 38 au sens figuré (surlignage vert). En sus, 3 occurrences jouent sur les deux sens (texte en rouge + surlignage vert) tandis qu'une autre reste indécidable (au moins pour moi ; surlignage jaune).

Par conséquent, il paraît possible d'avancer – *a minima* – qu'au milieu du XVII^e siècle, et selon ces sources, l'usage du mot « salaire » se faisait plus souvent au figuré ou par métaphore qu'aujourd'hui, où d'autres mots ont pris en charge ces besoins sémantiques. Avec le sens de *récompense* : « la Thiare sera votre juste salaire » (n° 56), « ce qui devrait être le salaire d'une haute vertu » (n° 61) ; ou avec le sens de *punition* : « le salaire de ma témérité » (n° 12), « longue prison pour salaire » (n° 14) ; ou encore avec celui de *preuve* ou de *résultat* : « le salaire de sa méchanceté » (n° 63).

Historiquement, c'est un exemple d'évolution paradoxale du sens, puisqu'il semble qu'aux XIX^e-XXI^e siècles le mot revienne vers son sens étymologique. Focalisé progressivement sur le concret numéraire qui accompagne la création des lois et conventions encadrant le travail rémunéré, le mot *salaire* s'est éloigné des sens figuré et métaphorique cependant toujours possibles dans des locutions exceptionnelles (du type : *Le salaire de la peur*).

Si le sens figuré renvoie aux mentalités, aux préceptes moraux, religieux ou aristocratiques qui le connotent lourdement, qu'en est-il du sens premier ? Même si les mazarinades n'ont pas été faites pour cela⁴⁶, que peut-on en apprendre qui nous éclairerait sur la relation des individus à un proto-salariat encore non réglementé dans les années 1640-1650 ? Sur les relations entre des personnes que relie une dépendance salariale ? Ou sur la façon de considérer le salaire pour celui qui le reçoit comme pour celui qui le donne quand il n'y a pas de barème général, quand la valeur de la monnaie elle-même n'est pas fixe et que cette variabilité fait partie du cadre épistémique de l'ensemble du corps social ?

Les textes qui sont en rouge dans la liste précédente ont été intégralement relus et le sens global de chacun d'eux résumé dans la liste ci-dessous :

- **A_2_10** (n° 1) : Mazarin n'a pas payé les salaires de ses domestiques ;
- **A_2_41s** (n° 2) : des salaires seront versés aux ouvriers de la Cie du Brésil ;
- **A_5_60** (n° 5) : on avertit le Duc d'Orléans que Mazarin chasse les domestiques qui demandent leur salaire ;
- **A_6_51** (n° 8) : un peintre est honnêtement rémunéré pour son travail ;
- **A_8_10** (n° 11) : on reconnaît qu'au parlement de Provence, les salaires sont modérés ;
- **B_3_25** (n° 17-19) : avec trois occurrences, ce rapport recommande au roi de payer les salaires de ses ouvriers sans les faire attendre pendant un an ou plus, ce qui semble être devenu l'usage... (précision de vocabulaire : officiers ⇒ gages ; pensionnaires ⇒ pensions ; commissaires ⇒ voyages, salaires et vacations ; alliés étrangers ⇒ pensions ; gens de guerre ⇒ solde ; ouvriers et mercenaires ⇒ salaire) ;
- **B_5_56** (n° 21) : un procès-verbal précise qu'un huissier devra être payé comme prévu ;

⁴⁵ Pour cette étude centrée sur l'ambiguïté sémantique du mot, il n'était pas nécessaire de tenir compte du classement des pièces par fréquences. Le lecteur voulant s'intéresser plus avant à ce sujet pourra lire en priorité les pièces [B_16_4] (4 occ. ; pièce de 44 pages), [E_1_1] (4 occ. ; arrêt de 1648 sur l'organisation de la perception des taxes), puis des pièces ayant 3 occurrences : [B_3_25], [B_17_2], [C_5_72] et [C_6_21], ou avec 2 occurrences comme [B_16_38], [C_3_9], [C_5_3], [C_9_85] et [C_11_10]. Les 43 autres pièces n'ont qu'une occurrence de « salaire ».

⁴⁶ La récurrence, dans les mazarinades, d'une accusation d'avarice et de malhonnêteté contre Mazarin constitue bien sûr, sur le sujet de la rémunération du travail, une anomalie dans l'ensemble de la production écrite de l'époque, voire un biais méthodologique si les résultats de cette enquête devaient être considérés comme une véritable étude sociologique, ce qui n'est pas le cas. Il est à espérer, au mieux, de récupérer quelques bribes de sens, comme échappées d'œuvres destinées à autre chose.

- **B_12_48** (n° 28) : un agitateur de Mazarin gagne 40 sols, et plus encore s'il y a émeute ! ;
- **B_16_4** (n° 29) : on se demande si Mazarin sait que les soldats qui ne sont pas payés finissent par passer à l'ennemi (réputation d'avarice) ;
- **B_16_4** (n° 31-32) : idem pour une personne de condition + autre exemple par antiphrase ;
- **B_17_2** (n° 35-37) : 3 occ. sur les fraudes des boulangers et des meuniers, et les mesures prises pour leur juste rémunération ;
- **B_17_32** (n° 38) : Mazarin mérite un salaire mais pas les millions qu'il vole ! ;
- **C_1_36** (n° 40) : contrat pour que les intendants ne soient pas doublement payés (par le roi et par les partisans = salaire de fonctionnaire + primes financières) ;
- **C_2_12** (n° 41) : parmi les moyens dont use un courtisan pour s'enrichir, ne pas payer ses serviteurs ;
- **C_5_3** (n° 46-47) : 2 occ. de « curieux détails sur les manœuvres des traitants », dit C. Moreau = techniques de fraudes des secrétaires du roi, déjà bien établies depuis les années 1630 ;
- **C_7_47** (n° 55) : salaires que les riches refusent de payer, « la rapine n'est pas vne lepre qui infecte seulement quelques corps, mais c'est vne corruption presque vniuerselle » ;
- **C_8_31** (n° 57) : les ministres étrangers ne se contentent pas de leur salaire ;
- **C_8_55** (n° 59) : où l'on dit au prince que son père payait régulièrement les salaires ;
- **C_9_74** (n° 60) : mise en garde contre les promesses de « grands salaires »...
- **E_1_1** (n° 66-69) : arrêt de la Cour des aides contre les abus des huissiers, et les moyens d'y remédier ;
- **E_1_54** (n° 71) : déclaration royale réglant le fonctionnement des baux des fermes, dont les salaires.

On a ainsi la confirmation que Mazarin n'est que l'arbre qui cache la forêt des profiteurs (qui se croient tous dans leur bon droit). La dénonciation d'abus, hélas presque toujours sans apporter de preuve⁴⁷ et provenant toujours d'une autre catégorie de personnes que celles dont il est question, forme néanmoins une audacieuse série de mazarinades, pourtant impuissante à changer politiquement la situation ou à réduire la corruption qu'elles dénoncent. On peut cependant imaginer qu'à l'époque le fait que ces mazarinades existent dérange, qu'il en restera quelque chose dans certains esprits, jusqu'aux réformes voulues par Louis XIV et Colbert dix ou vingt ans plus tard en vue de centraliser l'administration et de normaliser la fiscalité.

Les faits rapportés, comme la fraude des boulangers, le double paiement des intendants ou les paiements retardés d'un an ou plus peuvent paraître anecdotiques mais ils sont révélateurs d'une perception de l'injustice aiguë et devenant insupportable, en cela semblables à ces milliers d'alertes que nous connaissons maintenant avec les réseaux sociaux et qui contribuent à une médiatisation des délits (détournements et abus de biens publics par des élus, recels divers, trafics d'influence, emplois fictifs, etc.), pointant un caricatural mais irrépensible accaparement des riches, aujourd'hui appelés capitalistes au lieu de *monopoleurs* (251 occ.) – sans pour autant se substituer à l'action des autorités.

Le sens propre de *salaire* contribuerait-il généralement à un discours contestataire dont il pourrait être un signal, un marqueur, tandis que les sens figurés appartiendraient plutôt à des discours plus traditionnels, voire réactionnaires ?

Ce sens propre de *salaire* semble requis pour traiter de la légitimité même des salaires plutôt que de leur montant ou de leur mode de calcul. L'injustice constatée – ou même seulement imaginée ou fantasmée – cause l'indignation qui elle-même cause l'écriture, que celle-ci soit burlesque, juridique ou agonistique, mais pas (ou peu) jusqu'au réalisme documentaire.

Pourquoi les mazarinades parlent-elles donc si peu des montants des salaires ou de leur mode de calcul ? Je propose plusieurs hypothèses, combinables, pour répondre à cette question :

⁴⁷ Voir P. Rebollar, « Sérendipité des millions dans le corpus du Projet Mazarinades », *L'exploration des mazarinades...*, Tokyo, Projet Mazarinades, 2022, p. 7-20 (en japonais) et p. 106-117 (en français).

1. Nous n'avons pas ici toutes les mazarinades (il faudrait donc en numériser un plus grand nombre).
2. D'autres mots que *salaire* permettraient peut-être d'avoir un résultat plus pertinent (il faut donc à l'avenir élargir l'enquête).
3. Au XVII^e siècle, à défaut de normalisation du système monétaire ou de la durée du temps de travail, il n'existe pas de cadre mental permettant de penser une légitime fixité des salaires (on pense à sa légitimité mais pas à sa normalité).
4. Ce n'était pas un sujet vendeur (souvent agonistiques ou encomiastiques, les mazarinades n'étaient pas faites pour le discours syndicaliste).
5. Enfin, dernière hypothèse, les auteurs de mazarinades n'étaient pas prêts à faire *eux aussi* étalage de leurs revenus (dans beaucoup de métiers, existe encore aujourd'hui cette... pudeur).

En repensant au point de départ, qui était la gêne de ne pas toujours bien comprendre, dans les mazarinades, le sens de certains mots courants, il apparaît maintenant qu'il ne s'agit peut-être pas tant du *sens a priori* des mots en question que du sens qu'ils prennent dans une *aire d'application*, ou de leur aire d'application dans un contexte discursif⁴⁸. Le *salaire* resterait ainsi toujours une rétribution, intrinsèquement un *salarium*. Mais, employé et écrit par des clercs, des lettrés, des nobles, des ecclésiastiques et des robins – même dans des mazarinades –, il serait utilisé dans un cadre épistémique et culturel dans lequel l'argent est plus présent par de grands nombres abstraits (transactions commerciales, levées d'impôts, prix du foncier, solde d'une armée) qu'en monnaie sonnante et rébuchante qu'il serait déshonorant et humiliant de devoir porter sur soi ou compter soi-même (pour acheter du pain ou un âne) – d'où la récurrence à des fins dégradantes de la description d'un Mazarin comptant ses sacs d'or, à l'instar d'un Balthazar Picsou nageant dans sa montagne d'écus. Les membres de cette élite de *possédants* et d'*écrivains*, pourtant formée de couches sociales et de groupes professionnels et confessionnels distincts, ont souvent en commun qu'ils n'assurent pas eux-mêmes la rétribution des domestiques, des ouvriers, des artisans, etc., déléguant cette tâche à leurs intendants, comptables, fermiers, ainsi qu'aux traitants et partisans qui, quelque nom qu'on leur donne, forment la seule catégorie de la population apte à connaître la totalité de l'aire sémantico-pragmatique du *salaire*.

Dans ce changement épistémologique de cadre définitionnel et fonctionnel des mots, il n'y a plus un sens propre et des sens figurés mais une modulation dénotative et connotative du sens selon l'aire d'application et en fonction de ses locuteurs. On peut alors, dans le cas présent, grossièrement différencier deux grandes aires : l'aire A, celle des écrivains, connaisseurs (et parfois rédacteurs) des lois, qui utilisent le mot *salaire* en se référant à la symbolique morale et intellectuelle des textes anciens, dans des discours abstraits à valeur juridique ou politique, alors qu'ils délèguent les tâches matérielles à leurs employés, commis et domestiques. Ces derniers, ainsi que la majorité de la population paysanne et ouvrière, sont les locuteurs de l'autre grande aire, l'aire B, peu représentée dans *le domaine écrit* et dans laquelle le salaire (n'est) (qu')une rémunération monétaire pour des activités matérielles bien précises. Au XVII^e siècle, nous venons de

⁴⁸ Cela se passe lorsque le lecteur rencontre « comme un écran tout le rôle joué par le contexte d'échange des propos dans l'élaboration du contenu significatif » (Françoise Armengaud, *La pragmatique*, Paris, P. U. F., 1985, p. 4). Alors que la plupart des dictionnaires proposent la ou les définitions des mots avant d'en donner des exemples, par déduction donc, nous savons que le TLF (et le TLFi) a été conçu à partir de citations extraites d'ouvrages puis classées en groupes de sens proche avant d'en proposer une définition, donc par induction, ce qui entérine implicitement, dans la lexicologie, la notion d'aire d'application sémantico-pragmatique (ou « aire » tout court).

voir que l'aire A est plus importante que l'aire B, au moins dans les textes des mazarinades. L'intersection entre les aires A et B concerne précisément les manieurs d'argent, qui ont sans doute intérêt, à toutes les époques, à s'exprimer le moins possible sur des supports publics et potentiellement pérennes.

De nos jours, les individus étant en majorité alphabétisés *ET* salariés (ou *salariables*), les aires A et B n'ont plus rien à voir avec la répartition du temps de la Fronde. À quelques exceptions près, nous devons nous occuper nous-mêmes des tâches quotidiennes en même temps que des activités administratives, intellectuelles, morales voire juridiques et politiques. Et nous utilisons le plus souvent le mot *salaire* dans son aire d'application matérielle (B), souhaitant même que son sens soit le plus précis et le moins (A)bstrait possible... L'aire B a donc envahi presque tout l'espace sémantique, l'aire A étant réduite à la portion congrue, celle de l'écart littéraire et de la licence poétique.

Retenons toutefois qu'un agitateur à la solde de Mazarin gagne 40 sols par mission, environ 2 livres tournois⁴⁹ :

A ces trois sortes de gens s'estoient ioints les plus hardis entre ceux qui auoient esté pratiquez par les Emissaires du Cardinal Mazarin, qui vouloient gagner leurs quarante sols, & auoir pretexte d'exiger vn plus ample salaire, qu'on leur auoit fait esperer, s'ils pouuoient esmouuoir vne sedition, quelle quelle fust ; toute cōfusion estant fauorable aux desseins de celui qui s' imagine, qu'il ne se peut sauuer que par vn grand desordre⁵⁰.

Or, on estime qu'à l'époque un salaire d'ouvrier était approximativement de 19 livres tournois par mois⁵¹. Autrement dit, notre agent provocateur pouvait, en une petite dizaine d'opérations, *toucher la paye* d'un ouvrier – et plus « ample salaire » s'il parvenait à « émouvoir une sédition », c'est-à-dire à créer une émeute dont le commanditaire serait satisfait.

D'un siècle à l'autre, qu'on les appelle émeutiers, terroristes, barbouzes, factieux ou casseurs, ces agitateurs sont toujours à *la solde* de puissants ou de groupes puissants ; leur salaire leur est donné dans toute la largeur de l'aire sémantico-pragmatique disponible : argent, cadeaux, postes, alliances, voire mariages, mais aussi, avec parfois une note plus *salée*, l'exil, l'emprisonnement ou l'exécution sommaire...

III. Le casse-tête de la retraite

Voici deux des principales questions qui se posent à nous : *quels sont les sens du mot « retraite » dans les mazarinades ? et sont-ils les mêmes que les sens d'aujourd'hui ?* Après ce qui vient d'être montré sur le *salaire*, il serait possible de postuler qu'entre le XVII^e et le XXI^e siècle, la *retraite* a vu son aire d'application sémantique se spécialiser et se déployer principalement dans le domaine social, à propos de la cessation d'activité professionnelle, et encore récemment à l'occasion des débats sur « l'âge de la retraite », au détriment du domaine militaire. Pourtant, l'information sur la guerre en Ukraine, par exemple, a besoin du vocabulaire des mouvements de troupe, même si les termes

⁴⁹ Voir détails et estimations dans la page « Livre tournois » de Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_tournois

⁵⁰ *La vérité de ce qui s'est passé à Paris en trois fâcheuses rencontres...*, [M0_3986], pièce B_12_48, p. 11 (n° 28 dans la liste ci-dessus).

⁵¹ « Salaire horaire moyen ouvrier sous Louis XIV : 1 sol 6 deniers (19 lt par mois en moyenne) » (cf. « Livre tournois », Wikipédia, art. cit., avec une note : « À raison de 10 heures de travail par jour et six jours par semaine. »)

d'avancée, de percée et de retrait ont beaucoup été utilisés au détriment de *retraite*, dont le sens ayant un aspect définitif n'est pas encore d'actualité.

Entre le moyen français et l'époque des Lumières, *retraite* garde un ensemble de sens plutôt stable, constaté dans les dictionnaires de ces deux périodes : c'est un mouvement de troupes ou un état social⁵² ou une situation temporaire ou encore un lieu, par recatégorisation d'un des sens précédents.

RETRAITE, s. f.

- Action de se retirer. *Faire retraite à une telle heure.* [...] Il se dit particulièrement De la marche que font des troupes pour se retirer. *Les ennemis ont fait retraite, une belle retraite. Sage, heureuse retraite. Ils se sont battus en retraite. On les a attaqués dans leur retraite.*

- Se dit encore De l'état que l'on embrasse en se retirant du monde, de la Cour, des affaires. *Vous êtes vieux, il est temps de faire retraite, de songer à la retraite. Il a fait une sage retraite. Il vit dans une grande retraite.* Il se dit aussi De l'éloignement du commerce du monde pendant quelques jours, pour se recueillir avec plus d'exactitude, & ne vaquer qu'aux exercices de piété.

- Signifie encore Le lieu où l'on se retire. *Il s'est bâti une petite retraite.* [...] Il signifie aussi Un lieu de refuge. *Donner retraite à quelqu'un.* [...] Les Militaires nomment *Retraite*, Les emplois dans les Places quant aux Officiers d'Infanterie, & les pensions quant aux Officiers de Cavalerie. *Ce Lieutenant-Colonel a eu pour retraite la Lieutenance de Roi de Valenciennes*⁵³.

Selon le LETSAJ, quatre orthographes de *retraite* sont présentes dans les mazarinades du corpus et y comptent 879 occurrences⁵⁴. En retirant les répétitions du fait de pièces en double dans le corpus, ce nombre peut être réduit à 650 occurrences pertinentes environ. C'est encore beaucoup pour une étude rapide qui suivrait l'approche lexicale privilégiée ci-dessus pour le *salaires* ; il convient peut-être d'essayer une autre méthode, là encore par tâtonnement, mieux adaptée à un nombre plus important d'occurrences. Après avoir constaté la récurrence de certaines constructions syntaxiques pour toutes les orthographes du mot, une approche syntaxico-sémantique limitée aux 336 occurrences de la seule forme « *retraite(s)* », au singulier et au pluriel, pourrait convenir⁵⁵. Pour éviter le biais de l'évidence sémantique que pourrait entraîner le fait de travailler sur un terme courant, seront d'abord observées les différentes catégories d'emploi du mot dans les mazarinades, c'est-à-dire dans les emprises syntaxico-sémantiques⁵⁶ des centaines de phrases du corpus où il se trouve.

⁵² « Les pensions et gratifications [...] tenant lieu à peu près de ce que nous entendons maintenant par retraites, ont toujours été une des principales charges des budgets de l'ancien régime. » (Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Éd. A. & J. Picard, 1923 [rééd. 1993], p. 438.)

⁵³ *Dictionnaire de l'Académie*, 4^e édition, 1762 ; voir <https://www.cnrtl.fr/definition/academie4/retraite>. C'est moi qui souligne. Les autres éditions du dictionnaire diffèrent peu (cf. www.dictionnaire-academie.fr). Dans le *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, la majorité de ces sens se retrouvent, avec un plus grand nombre de situations de retrait de quelqu'un ou de quelque chose, mais pas les pensions des officiers (cf. <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/retraite>). Idem dans le Furetière qui considère quatre vedettes de « RETRAITTE » alors que le sens en diffère peu.

⁵⁴ Il s'agit de « *retraite* » (450 occ., dont la coquille « *retraité* »), « *retraicte* » (60), « *retraitte* » (368) et « *retrette* » (1). La forme « *retrait* » n'a que 4 occurrences et n'a pas été conservée pour l'étude parce qu'elle désigne un espace semblable à notre *recoin* ou *cagibi*.

⁵⁵ Voir cette concordance en annexe du présent article. En cas de doute, il sera toujours possible d'effectuer le même travail sur les autres formes graphiques puis de comparer les résultats...

⁵⁶ Depuis Saussure et Jakobson, les interactions entre les axes syntagmatique et paradigmatique ont été beaucoup étudiées et ces notions sont devenues courantes. En référence à ces notions, je considère ici le fait que les locuteurs (les auteurs de mazarinades) ne sont pas libres de leur utilisation de ces deux axes (moins libres en tout cas que ne pourraient l'être des poètes ou des romanciers qui seraient écartés des considérations politiques de la Fronde). Cela permet de postuler qu'en fonction d'un discours, d'un milieu

Or, si l'ordinateur peut trier des formes alphabétiques et comptabiliser toutes sortes de paramètres, il n'a pas la capacité de séparer avec certitude les différents sens d'un mot polysémique, hors locutions figées ou expressions toutes faites (lorsqu'un sens précis est associé à un syntagme repérable).

Par exemple (et sans rapport avec la *retraite*), la locution verbale « avoir l'air », avec laquelle il n'y a ni azote ni oxygène, ni non plus de musique, serait repérable par un programme informatique associant la conjugaison du verbe « avoir » suivie de « l'air » parmi les 467 occurrences du mot « air » dans les mazarinades⁵⁷. Mais comment trouver toutes ses réalisations morpho-syntaxiques ? La programmation deviendrait plus complexe pour des formes négatives (*ne pas avoir l'air de plaire*) ou restrictives (*il a presque eu l'air d'apprécier le film*), puis acrobatique ou improbable pour des expressions comme *avoir des airs de parcours du combattant*⁵⁸, facilement repérée lorsqu'on la connaît, certes, mais peu prévisible ou postulable dans le cas contraire⁵⁹.

Cette méthode syntagmatique suppose donc de travailler sur des contextes d'expressions et de constructions répétées sinon répétitives. Qu'en est-il en français actuel ? « Retraite » suivi d'un toponyme – du type *la retraite de Russie* – n'a généralement pas le même sens que « retraite » suivi d'un patronyme ou précédé d'un substantif humain – type *la retraite de Serena Williams* ou *le directeur est parti à la retraite / a pris sa retraite*. Du fait qu'elle n'est pas toujours syntaxique, il n'est pas certain que cette différenciation soit programmable ; elle est cependant parfaitement claire pour le locuteur humain qui sépare sans hésitation l'idée du mouvement militaire de celle de la fin de l'activité professionnelle, même quand les deux expressions ont une même structure de groupe nominal.

De même dans les mazarinades, les catégories d'emploi du mot semblent descriptibles à partir de deux catégories de constructions grammaticales : les groupes nominaux et les groupes verbaux qui, sur l'axe syntagmatique, peuvent bien sûr se combiner, ou *ne font que* se combiner. Cette partition concerne-t-elle aussi le sens ?

Avec notre concordance de Philologic triée sur le cotexte gauche⁶⁰, il est possible de voir apparaître les constructions syntaxiques dans lesquelles le mot s'inscrit. Ces constructions sont bien sûr en très grand nombre, d'où le recours à différentes couleurs, non pour comptabiliser et séparer absolument mais pour débroussailler grossièrement des massifs d'usages, notamment afin de dégager les principaux usages syntaxiques que nous venons de signaler : les groupes nominaux et les groupes verbaux, parfois mêlés, avec « retraite » à leur intersection comme on le constate dans la concordance en annexe.

Parmi les groupes nominaux, deux grandes sous-catégories peuvent être différenciées : quand *retraite* est le noyau du groupe nominal – « cette retraite de M. le Comte d'Harcourt » (n° 10 dans la concordance en annexe) – et quand il est complément du noyau – « le moyen de cette retraite » (n° 9).

culturel et social, d'une intention perlocutoire et d'un état de la langue, les choix d'association des mots dans les syntagmes sont limités, qu'ils subissent une emprise ici dite syntaxico-sémantique.

⁵⁷ Voir http://mazarinades.org/recherche/rechercher_affichage.php?word=air (page vérifiée le 02/05/2024).

⁵⁸ Voir <https://www.google.com/search?q=avoir+des+airs+de+parcours+du+combattant> (page vérifiée le 02/05/2024).

⁵⁹ Il est cependant possible que l'intelligence artificielle vienne bientôt à bout de ce type de problème syntaxico-sémantique. Un tel outil d'IA pourrait alors être ajouté dans le Projet Mazarinades.

⁶⁰ On appelle *cotexte* (et non *contexte*) l'unique élément textuel qui, par rapport à la forme recherchée, se trouve juste avant (cotexte gauche) ou juste après (cotexte droit).

Parmi les groupes verbaux, il y a aussi deux principales sous-catégories : quand l'expression verbale est en emploi absolu, donc sans complément – « il fera tout de bon retraite » (n° 4) –, et quand l'expression verbale est transitive, suivie d'un complément – « faire passer cette retraite pour vn coup d'imitation de la vertu » (n° 16), avec le cas particulier des locutions verbales, de type « prendre retraite » ou « faire retraite » dont il sera question par la suite.

En s'approchant un peu plus de ces constructions, on trouve une grande quantité de possibilités syntaxico-sémantiques, divisées en deux catégories, les groupes nominaux et les groupes verbaux, simplifiées comme suit :

1. Dans un groupe nominal :

- (la/une...) adj. qual.⁶¹ + retraite : « prompte retraite »
- (la/une...) retraite (...) + adj. qual. : « une retraite encore plus criminelle », « une retraite espineuse »
- Cette + (adj. qual.) + retraite (n° 18) : « s'assurer de cette retraite », « cette dernière retraite », le déictique donne un sens implicite grammatical ou contextuel, lieu ou mouvement.
- (la) retraite de/du + patronyme : *la personne qui se retire*, « la retraite de Monsieur le Prince », « apres la retraite du Cardinal »
- (la) retraite (hors) de/du + toponyme : *lieu où / d'où l'on se retire (?)*, « la retraite de Ste Afrique », « ma retraite de la Cour », « une prompte retraite hors du Conseil »
- (la) retraite en/dans/à + toponyme : *lieu où l'on se retire*, « sa retraite en Flandres », « sa retraite à S. Maur »
- (la) retraite dans + GN : *lieu où l'on se retire*, « retraite dans leurs murs », « retraite dans les cœurs »
- (la) retraite que/où + relative : « retraite qu'il auoit faite », « une retraite où vous puissiez iouyr des delices d'une vie... »
- (la) retraite sans + verbe : « sa retraite sans combattre »
- N + de (la/sa...) retraite : « les motifs de la retraite de... », « le moyen de cette retraite » (lieu ou mouvement, le déictique grammatical ou contextuel situe implicitement « cette retraite », 18 occ.), « le commencement de ma retraite » (14 occ. de « ma retraite », il s'agit souvent de Mazarin que l'on fait parler), « la douceur de la/sa retraite », « la seureté de sa retraite ».

2. Dans un groupe verbal :

- « Faire retraite », 47 occurrences dont « faire » + lieu + adj. + « retraite » : « faire au Conuent bonne retraite » ; mais aussi « retraite faite », « faire la retraite », « faire une retraite » + adj., « faire joliment sa retraite », avec adv.
- « Prendre (sa) retraite » à/en/chez + lieu (3 occ.) : « prendre sa retraite chez les Alliez de la Couronne », mais aussi : « prendre (sa) retraite pour » + GN : « prendre sa retraite pour vne rebellion » (où *prendre* a le sens de *confondre* [...]*avec*).
- « Chercher retraite » (3 occ.) : « vous cherchés retraite dans les Cloistres » (n° 23)
- « Donner retraite » (13 occ.), dans le sens d'*héberger*.

⁶¹ Abréviation pour « adjectif qualificatif ».

- « Servir de retraite » (7 occ.)
- « Trouver (...) retraite » (6 occ.)
- « Obliger à (la, cette) retraite » (5 occ.)
- Autres verbes employés :
 - V. suivis d'un COD : accorder, obtenir, commencer, favoriser, moyenner, négocier, sonner, suivre, quitter, solliciter,
 - V. avec d'autres constructions : consentir à, demeurer dans, vivre dans, avoir pour, assigner pour, accorder pour.

Ces groupements syntaxiques ont ensuite été repris séparément et observés pour dégager, pour chacun d'entre eux, le sens précis qu'avait le mot « retraite », y compris dans les emprises syntaxico-sémantiques complexes qui obligent parfois le lecteur à consulter la page de la mazarinade concernée. Le résultat est sans appel : le sens reste syntaxiquement indifférenciable et non prédictible. Autrement dit : aucune construction syntaxique particulière n'utilise le mot « retraite » dans un unique sens. Ou formulé encore autrement : aucune construction syntaxico-sémantique n'est réellement *une emprise syntaxico-sémantique*, liant un des sens à une forme syntagmatique particulière.

Ainsi, pour les seules occurrences impliquant le verbe « faire », on trouvera :

- « faire au couvent bonne retraite » (n° 5), sens religieux ou seulement de s'écarter des affaires terrestres, faire « un peu de retraite » (n° 30), avec le sens de vacances ou de villégiature ;
- « faire cette retraite » militaire (n° 13), avec le sens de repli (et non de défaite), tout comme « firent une prompte retraite » (n° 200) ;
- fait « faire retraite » (n° 70 et n° 71), qui a tout d'une défaite militaire ;
- « faire retraite honorable » (n° 72), plus diplomatique que physique, idem pour « le Prince devait faire la retraite » (n° 123) ;
- Mazarin avait « fait retraite » (n° 75), militairement, ainsi que « faire une honteuse retraite » (n° 81), où la défaite est plus morale (ou politique) que militaire ;
- « la piété fait son ordinaire retraite dans les cœurs » (n° 194), sens moral par métaphore ;
- « faire sa retraite » (n° 236 à 239), dans le sens de se retirer définitivement (ou quasi) ;
- mais « faire sa retraite » (n° 240) est un repli de troupes ;
- « on médite d'en faire une retraite à ce ministre » (n° 276), comme une assignation à résidence ;
- Et enfin « faire » « de la maison du roi une retraite d'infâmes pilleurs » (n° 290), avec le sens d'une transformation dégradante.

À la lecture de ces occurrences⁶², on comprend que la grande liberté syntaxique et stylistique de la langue du milieu du XVII^e siècle permet au sens d'être imprévisible, sans aliénation à un ordre précis des mots. D'ailleurs, beaucoup de constructions phrastiques que nous rencontrons dans les mazarinades sont aujourd'hui impossibles ou seraient considérées comme fautives. La normalisation progressivement apportée par les grammairiens, les auteurs et les éducateurs dès avant l'instruction obligatoire du

⁶² Les 47 occurrences du verbe « faire » peuvent être cherchées dans le document annexe dans l'entourage de celles ici citées. Existente aussi les formes « firent » (n° 164, 200 et 317), « fera » (n° 4), « ferez » (n° 296) et « feroient » (n° 2).

XIX^e siècle a restreint une grande partie de cette liberté. À quoi s'est ajoutée la formalisation de cadres légaux et juridiques qui a provoqué le figement de nombreuses expressions entre le XVIII^e et le XX^e siècle, rendant impossible une bonne partie des sens cités ci-dessus. Ainsi, une centaine d'occurrences de « retraite » que chacun peut prendre dans des articles actuels (journaux, magazines, web) montrera assurément que plus des deux tiers des emplois du mot concernent les régimes de retraite, les montants et leur calcul, l'âge de départ, ainsi que les débats sans fin depuis cinquante ans entre les systèmes de retraite par répartition et par capitalisation ; un tiers restant peut-être pour la *retraite* militaire et le *retrait* des troupes. Ces emplois actuels se font pour la plupart avec des locutions figées et bien connues de tous : de vraies emprises syntaxico-sémantiques. Pour le petit nombre d'occurrences qui auront un sens militaire ou spatial, la différence sera autant syntagmatique que sémantique. Le constat est donc que notre langue actuelle est, au moins à propos de *retraite*, fortement sédimentée. Comme pour le *salaire*, l'aire d'application sémantique a fortement évolué, privilégiant un sens sociétal et technocratique au détriment des autres, mais, dans le cas de *retraite*, cette aire s'est aussi compartimentée dans des locutions de sens exclusif. Ainsi, il serait sans doute possible de programmer un ordinateur pour en séparer les acceptions.

Au XVII^e siècle, le mot *retraite* (dérivé des verbes *retirer* et *se retirer*), cette étude l'atteste, prend le sens soit d'un mouvement en arrière pour une troupe ou pour une personne, soit de l'éloignement d'une personne par rapport à un centre d'intérêt. Ces sens, que l'on pourrait dire militaires ou sociaux, sont, selon les contextes, soit différenciés soit confondus (sans qu'il y ait de spécificité syntaxique pour l'un ou l'autre cas). Par ailleurs, dans les mazarinades, à la différence notable d'aujourd'hui, personne ne « touche sa retraite » parce que le mot n'y a jamais le sens d'une somme d'argent allouée à une personne qui a cessé son activité professionnelle dans un contexte de lois et de conventions socio-professionnelles. Et pour cause, puisqu'il n'existe pas, à l'époque de la Fronde, de loi ni d'administration prenant en charge ce type d'aide aux personnes retraitées. Le mot *retraité(e)(s)* est d'ailleurs un nullax dans les mazarinades. Il existe bien sûr des *fortunes*, des *rentes*, et sans doute des placements et des investissements, des revenus de fermage, etc. – ceci ne concernant que les personnes ayant *des biens* ou *du bien*, autre mot dont les usages dans les mazarinades pourraient donner lieu à une étude... Les autres ? Il fallait pourtant bien que les personnes âgées pauvres ou *sans biens* (la majorité d'entre elles) survivent, reçoivent une aide charitable, une forme de solidarité familiale ou autre. À moins qu'elles ne continuassent à travailler jusqu'à la mort ! (Ah oui, c'était donc cela...)

Mais, lexicalement parlant, qu'il s'agisse d'une obole de charité, de rente viagère, d'un patrimoine foncier ou d'une pension à vie, les termes employés ne dérivait pas du verbe *retirer* ou du nom *retraite*.

Les historiens y verront une évidence puisque les lois françaises établissant des conventions de retraite ouvrière et paysanne en France datent de

RETRAITE. — La ferme générale eut la première, en 1768, l'idée de constituer des retraites pour ses employés vieux, blessés ou infirmes : jusque-là ceux-ci n'avaient eu à espérer que des secours modiques, mal assurés, provenant de contributions auxquelles ses brigades s'astreignaient volontairement. Elle établit en 1768 un règlement par lequel son personnel fut soumis à une contribution de 2, 3, ou de 6 deniers pour livre de son traitement, selon le chiffre : une somme égale fut versée par elle-même : et ainsi fut constitué un fonds devant fournir des retraites à ses employés après vingt ans de service, ou après blessure contractée au service.

1910 tandis que la généralisation⁶³ des régimes de base (du calcul) est votée en 1946. Ils signaleraient aussi que les vétérans des armées romaines bénéficiaient déjà d'une pension de retraite, que Louis XIV fit créer des Caisses pour ses invalides de guerre⁶⁴ ou que les officiers français avaient une retraite anticipée dès 1941...

Finir sans vraiment conclure ou en abandonnant la partie peut se dire, dans le langage d'aujourd'hui, *battre en retraite* – ce que je ne saurais faire. J'ai d'ailleurs découvert que deux expressions qui semblaient anciennes – « battre en retraite » et, moins connue, « battre la retraite » – n'existent pas dans les mazarinades. Elles dérivent assurément de l'expression « se battre en retraite », bien présente, elle, dans le corpus, sans signifier la défaite. Par exemple : [à propos des ennemis, on résolut de] « les poursuivre & de les battre en leur retraite » [M0_691], c'est-à-dire dans leur mouvement de retrait et, peut-être, jusqu'en leur lieu de retraite (où ils pourront éventuellement se réfugier sans qu'on les aient vaincus). Où l'on voit encore que le syntagme n'est pas figé.

IV. Conclusion

Voilà donc, avec le *Pont de Charenton*, le *salaire* et la *retraite*, trois exemples d'un usage un peu poussé du LETSAJ et des fonctions exploratoires du corpus du Projet Mazarinades – en espérant que les raisons de ce choix paraîtront pertinentes et convaincront de l'intérêt scientifique de ce lexique.

En l'occurrence, pour ces trois termes étudiés, il a été possible de clarifier le sens des mots. Cela a été le cas pour rétablir les dimensions référentielle, géographique et économique du pont de Charenton pour l'approvisionnement de Paris, malgré la forte présence des héros vivants ou morts à la bataille du 8 février 1649.

Puis, entre lexicographie et lexicologie, l'évolution historique du sens du mot *salaire* a pu être dégagée des textes, plus symbolique ou métaphorique que monétaire, avant qu'une part plus importante de la population n'accède au *salariat* réglementé, encore impensable dans la société de la régence d'Anne d'Autriche.

Enfin, pour la *retraite*, dont l'étymon avait produit de nombreuses acceptions, une grande diversité d'usages a montré la fluidité syntaxico-sémantique de la langue de la Fronde avant que, dans les siècles suivants, des expressions figées ne viennent l'enfermer dans des recatégorisations.

Par rapport à la fonction de recherche lexicale utilisée seule, qui concerne tous les mots du corpus et pourrait rebuter des étudiants ou des chercheurs encore peu expérimentés, le LETSAJ présente l'avantage épistémologique de proposer, dans l'enchevêtrement déroutant des thématiques des mazarinades, un territoire intellectuel constitué par une liste limitée de termes de son ressort, un calque lexical posé sur le vaste espace textuel qui contient les millions de mots des mazarinades du corpus. Le LETSAJ en offre une cartographie, aide à s'y repérer par des entrées intelligibles et donne des accès sériels à

⁶³ Terme qui rappelle bien que les « pensions » ayant valeur de « retraite » telles que les signale Marcel Marion cité précédemment n'étaient pas pour tout le monde avant cette date. Le *Dictionnaire des institutions...* de Marion datant de 1923, ce dernier se réfère à la « retraite » depuis 1768 (voir image ci-contre, *ibid.*, p. 489), à son évolution jusqu'en 1910, dès avant la loi de 1946.

⁶⁴ Pour les anciens soldats, un système d'assistance comparable à la « retraite » fut créé sous Louis XIV. Il s'agissait de la Caisse des Invalides de la marine en 1669 et de l'Hôtel royal des Invalides en 1670. Voir également Guy Thuillier, « Aux origines de la Sécurité sociale : les retraites des Fermes générales (1768-1790) », *La Revue administrative*, n° 282, nov.-déc. 1994, p. 568-573 (Je remercie Stéphane Haffemayer et Olivier Poncet d'avoir fourni ces précieuses informations.)

des secteurs territoriaux rapidement exploitables. La recherche approfondie et l'analyse des problématiques ne s'offrent toutefois pas d'elles-mêmes dès que l'on choisit une vedette du lexique : le chercheur a la tâche de poser des questions pertinentes, adaptées au corpus, de moissonner puis de traiter des centaines ou des milliers d'occurrences textuelles et de lire attentivement les mazarinades les plus pertinentes avant que ses facultés d'analyse et de synthèse lui permettent d'en tirer *quelque chose*.

Il est possible – et recommandé – de faire d'autres usages de ce lexique, soit en restant *sérieusement* dans un domaine, par exemple le juridictionnel, les fonctions administratives, les ressorts territoriaux, soit en profitant de la sérendipité qu'offrent les liens hypertextuels dans les listes, *l'air de rien*, flânant librement dans le vaste territoire textuel des mazarinades⁶⁵.

⁶⁵ Après la mise en ligne du LETSAJ et quelques années de mise au point, il est souhaitable qu'une forme collaborative de continuation et d'utilisation s'instaure ; que des utilisateurs et des chercheurs proposent d'autres termes à faire entrer dans le lexique ou se proposent de définir brièvement certaines des entrées, ou l'utilisent comme point de départ d'études approfondies. Les volontaires peuvent contacter l'auteur.

CONCORDANCE DES 336 OCCURRENCES DE LA FORME « RETRAITE » DANS LE CORPUS DU PROJET MAZARINADES⁶⁶

Légende des couleurs :

- En rouge : *retraite* est dans un **groupe verbal** ;
- En bleu : *retraite* est dans un **groupe nominal** avec ou comme complément de nom ;
- En jaune : *retraite* est dans un **groupe nominal** avec adjectif ;
- En noir : *retraite* est seul, **sujet** ou **complément** d'un verbe ;

1. B_11_5b (bib:p.2) Ressort, de leur **donner aucune retraite**, ayde, ny faueur; Et apres la huictaine passé
2. A_1_16 (bib:p.2) l'opinion qu'ils **feroyent aussi retraite** cōme avoient fait les premiers: alors le Com
3. B_4_4 (bib:p.31) dis que **le defaut de tout autre retraite**, l'oblige à la recherche de nostre seiour,
4. B_15_41 (bib:p.24) s, voir s'il **fera tout de bon retraite**, comme il en fait le semblant, comme il l'a
5. B_19_6 (bib:p.12) faite, **Faire au Couuent bonne retraite**, Et renoüant vn saint Hymen, Y viure vn Siec
6. A_5_75 (bib:p.7) ra plus qu'au **choix d'une bonne retraite**, à plier bagage, décamper sans trompette; co
7. B_13_17 (bib:p.9) **obligé leurs Maiestez à cette retraite**. Dites moy pauvre imprudent, n'aez vous pas
8. C_12_35a (bib:p.47) nt. l'ay souffert dans cette **retraite** sans dire vn seul mot, ny sans en porter mes p
9. B_16_30 (bib:p.20) t c'est par **le moyen de cette retraite** en son appanage qu'elle fermera la bouche à
10. B_14_45 (bib:p.3) ice. Le premier suiet de cette **retraite de Monsieur le Comte d'Harcourt**, fut le refu
11. B_11_33 (bib:p.8) zarin pour s'asseurer de cette **retraite**, s'est seruy d'une Dame, laquelle par trom
12. A_3_23 (bib:p.9) tinent apres qu'il fut en cette **retraite**, il commença de regler ses journées: le mati
13. A_5_67 (bib:p.6) n qui l'obligeast à **faire cette retraite**, que quatre-vingts ou cent Cheuaux que Mazarin
14. B_17_11 (bib:p.25) ser la violence du mal. Cette **retraite** n'est pas ce que les factieux souhaitoient.
15. B_16_30 (bib:p.25) e à tous ses sujets par cette **retraite**, qu'ils n'ont point de plus sincere dessei
16. B_16_30 (bib:p.20) lle pourra **faire passer cette retraite pour** vn coup d'imitation de la vertu d'un
17. B_11_29 (bib:p.45) de dire à la Cour, que cette **retraite** estoit sans esperance de retour. Et sur ce que
18. B_6_33 (bib:p.14) ast enfin luy-mesme, que cette **retraite** fust plus dangereuse pour nous que la retraite
19. B_13_54 (bib:p.23) fin de nos maux, ou que cette **retraite de Mazarin** en soit la cause, puis que ne voyan
20. B_9_21 (bib:p.5) ans de la Cour; quoy que cette **retraite** sembla estre iustificée par vn commandement Ro
21. A_5_101 (bib:p.9) son esloignement? que si **cette retraite ne se fait pas** si tost que nous le desirons, c
22. B_14_18 (bib:p.10) sa main dans cette **charmante retraite** pour parler à vostre cœur: Escoutez-le, s
23. B_6_39 (bib:p.5) de ceste verité, **vous cherchez retraite dans les Cloistres**, vous vous cachez dans les
24. A_3_76 (bib:p.20) manteau Royal a **seruy comme de retraite** à tous les affligez, tous les Roys Chrestiens
25. B_19_10 (bib:p.5) es Princes n'ayans point eu de **retraite**, ils eussent fait soulever les communes contr
26. B_7_47 (bib:p.5) moyens de se fournir de lieu de **retraite** de passages pour faciliter la subsistance des
27. B_5_50 (bib:p.8) es peines de luy donner lieu de **retraite**. l'ay bien voulu encor augmenter mes soins p
28. B_16_50 (bib:p.7) s, de luy assigner tel lieu de **retraite** qu'il luy plairoit, qu'il aimerait mieux s
29. C_11_5 (bib:p.34) point en me donnant **vn lieu de retraite où ie puisse voir** en repos la posture des aff
30. C_8_44 (bib:p.20) sager de Paris, Fais vn peu de **retraite** Viens-t'en en mon Logis, D'entendre les af
31. A_8_74 (bib:p.3) Mazarin, qui ne voyant plus de **retraite de seureté** pour luy dans les pais Estrangers
32. A_5_13a (bib:p.17) a Cour luy seruit plustost de **retraite** que de geole. Enfin ces violens auteurs de ta
33. B_11_33 (bib:p.11) Reyne qu'il n'auoit point de **retraite assurée** hors de France, à cause des ennemis
34. B_4_19 (bib:p.29) nfin ie ne voy presque point de **retraite seure** pour vous que le Val de Grace, puisqu'
35. A_5_73 (bib:p.6) s'enfuir, **ne trouuant point de retraite qu'à Sedan**, il tasche qu'une partie de la
36. C_11_33 (bib:p.33) reduit à **ne trouuer point de retraite que chez vn Electeur**, qu'il auoit obligé sa
37. B_6_5 (bib:p.33) e, reduit à **ne trouuer point de retraite que chez vn Electeur**, qu'il auoit obligé sa
38. B_4_20 (bib:p.9) itifue qui ne trouuoit point de **retraite assurée** en France, le plus souuent n'auoir
39. C_7_46 (bib:p.4) palais ne **seruiront plus que de retraite aux** hiboux, le bien que vous possédez ailleurs
40. C_12_30 (bib:p.7) trouue contrainte de **seruir de retraite au** Tyran Mazarin lequel a voulu establir vn No
41. B_18_29 (bib:p.4) a Cour Mets luy peut **seruir de retraite** Et la paix ensuite estant faite Dont on ne dou
42. A_5_13a (bib:p.19) in au lieu qui luy **seruoit de retraite**; d'où ayant enfoncé la porte à force de c
43. A_6_71 (bib:p.10) maisons qui leur ont **seruy de retraite**, iamais nous n'auons commis ces actes d'ho
44. B_12_40 (bib:p.6) du lieu qui luy doit **servir de retraite**; mais ie demande quel peut estre l'homme, qu
45. A_1_15 (bib:p.7) e dans vne place qui **seruoit de retraite** à plusieurs maisons de la campagne, parmi leq
46. B_6_25 (bib:p.2) porté le remede. Cette **derniere retraite** nous a fait cognoistre plus clairement ouuerte
47. A_6_75 (bib:p.7) sseure luy du moins sa **derniere retraite**. Que ces fiers estrangers sortis de cent
48. D_1_14 (bib:p.7) De faire ainsi Iacques desloge, **Retraite faite** comme il faut Valoit bien vn meschant as
49. A_8_10 (bib:p.18) cutee. Le Côte Venaissin **dōna retraite** à ces Illustres Exilez, il en fut mesme si ir

⁶⁶ Cette liste inclut la forme « retraites »; par ailleurs, de la grande majorité des doubles, une seule occurrence a été conservée. Voir en ligne la concordance, triée sur le cotexte gauche par Philologic : http://philologic.mazarinades.org/cgi-bin/philologic3/search3t?dbname=mazarinades&word=retraitE.*&OUTPUT=SORTEDKWIC&KWSS=2&KWSPRLIM=1000 (page vérifiée le 02/05/2024).

50. B_2_31 (bib:p.25)stin, Roy de Geth, ayant **donné retraite** à Daudid, nay selon le cœur de Dieu, pour reg
51. B_19_58 (bib:p.24) tous ces factieux, de **donner retraite** à la Reyne en son appanage, le pouuoir qu'e
52. B_16_51 (bib:p.26) e n'a iamais reculé de **donner retraite** à son Fauory : Dunkerque neantmoins est perd
53. B_1_24 (bib:p.5) voir priué de son Roy de **donner retraite** à des Estrangers, apres auoir rauagé nos Com
54. B_14_39 (bib:p.6) s'ils t'obligent à leur **donner retraite** dans tes maisons, que feras-tu, quand l'arm
55. B_11_2 (bib:p.3) é qu'ils soient, de leur **donner retraite**, à peine de descheance des priuileges de Nobl
56. D_1_50 (bib:p.1) Cardinal Mazarin, de luy **donner retraite** en sa Ville de Bouillon. Traduit d'Allemand
57. D_1_53 (bib:p.4) dit Seigneur Roy, de luy **donner retraite**, ny entretenir aucun commerce avec ledit card
58. B_11_29 (bib:p.7) fficiers Sujets, de luy **donner retraite**, ny entretenir aucun commerce avec luy, par le
59. A_6_10 (bib:p.8) mes meschancetez pour me **donner retraite**: que feray-ie donc? où me retireray-ie? Puis
60. B_11_16 (bib:p.6) dans laquelle on luy **donnera retraite fauorable**, pour auoir seruy l'Estat vingt mi
61. B_14_39 (bib:p.15) e deuoir par le conseil d'une **retraite politique** de quelque temps, qu'apres cela M.
62. B_7_4 (bib:p.17) son frere luy auoient eu d'une **retraite si precipitée** : là il exposa les desseins q
63. B_6_5 (bib:p.5) our vn banissement honteux d'une **retraite trop heureuse** pour vn perturbateur de l'Est
64. B_11_29 (bib:p.18) son fort, dans le lieu d'une **retraite** qu'il estime luy estre indubitable, sçauoir
65. A_6_27 (bib:p.5) ux, les tailleront en pieces en **retraite**. Le Mardy 16. Febvrier on eut nouuelles que le
66. B_15_2 (bib:p.4) mon gré Qu'il me conuient **faire retraite**, Ce n'est pas ce que ie souhaite, Car ie vou
67. C_3_97 (bib:p.6) l'on vous contraindra de **faire retraite** dans S. Lazare, où le Pere Vincent fera ses e
68. A_8_41 (bib:p.11) Le dessein que i'ay de **faire retraite** ou de prendre la fuite, est tout remply de des
69. B_16_48 (bib:p.8) sputer le passage, ou de **faire retraite** au fauxbourg S. Germain, plus facile que celui
70. A_8_15 (bib:p.11) erce, les bat, leur **fait faire retraite**. Ce fust là, aussi bien qu'il auoit fait au
71. A_6_5 (bib:p.5) les fait ployer, leur **fait faire retraite**. Assurément Dieu les Anges combattoient avec
72. A_8_10 (bib:p.21) de mesnager son honneur, **faire retraite honorable** en vn dessein où il s'estoit trop
73. B_12_58 (bib:p.4) on gré Qu'il me conuient **faire retraite**, Ce n'est pas ce que ie souhaite, Car ie vou
74. C_4_38_13 (bib:p.15) ntens : Nos ennemis **faisant retraite**, Dès l'abord du Prin-temps ; Nostre ioye e
75. B_9_32 (bib:p.11) elles, que Mazarin **auoit fait retraite**, apres auoir perdu beaucoup de son monde, que
76. B_3_19 (bib:p.29) comme il triomphe en sa **feinte retraite**, Fremissez de courroux, de voir comme on vous
77. A_5_96 (bib:p.7) y semblent auoir causé sa **fuite retraite**: qui plus barbare qu'un Iustin, veut faire m
78. C_10_27 (bib:p.23) ieu de Iacob est nostre **haute retraite**. Venez considerez les œuvres du Souuerain Ete
79. B_19_11 (bib:p.19) é leur mesnager vne **honorable retraite**, que de les vaincre, faisant battre les Franço
80. C_12_35a (bib:p.29) ns l'oisieté d'une **honteuse retraite**, le feu dont le Royaume brusle auourd'huy a
81. B_4_19 (bib:p.23) forcés de faire vne **honteuse retraite**, ainsi qu'ils ont honteusement leué le siege
82. B_17_11 (bib:p.25) es voulut bien **consentir à la retraite** du C. Mazarin : luy mesme aima mieux se retir
83. B_11_33 (bib:p.13) , ayant desiré d'**obliger à la retraite** Monseigneur le Duc d'Orleans, ou de l'enue
84. E_1_110 (bib:p.17) -tost, qu'on ne l'**oblige à la retraite**, ou à la fuite. Chacun de leurs Quartiers
85. A_5_91 (bib:p.25) nuit ne nous eust **obligé à la retraite**, si sa charge ne l'eut appellé à vne de no
86. B_12_48 (bib:p.11) espondance, pour **obliger à la retraite l'ennemy commun**. Le voyage de Monseigneur le
87. B_19_40 (bib:p.7) rça de songer promptement à la **retraite**. Ce fut en quittant la pointe de cette fame
88. B_13_14 (bib:p.5) ue le Prince leur accordast la **retraite de la feuë Reyne Mere**, qu'il souffrit qu'
89. B_16_48 (bib:p.7) e falloit plus douter **apres la retraite** de Monsieur de Lorraine que Monsieur le Prince
90. B_6_40 (bib:p.3) à present. Incontinent apres la **retraite** de M. le Prince en Guyenne, mesmes auparavant
91. B_7_17 (bib:p.5) uuelles. Incontinent apres la **retraite** de Monsieur le Prince, le Comte d'Harcourt s
92. B_17_11 (bib:p.26) nt agit de la sorte, **apres la retraite** du Cardinal, les factieux qui auoient concert
93. C_12_4 (bib:p.3) present. QVELQVE temps apres la **retraite** de Monsieur de Lorraine, le public fut assez p
94. B_12_48 (bib:p.9) rand Roy. Elle obtint aussi la **retraite des troupes** dans les Faux-bourgs, s'il estoit
95. A_1_13 (bib:p.3) fanterie que l'on commançoit la **retraite**, ils passerent quelques escadrons entre les t
96. C_7_17 (bib:p.5) it venir ceans puisque c'est la **retraite des personnes deshonorées**, deuez vous tenir
97. B_7_26 (bib:p.5) iudicieux. Il **demeura dans la retraite** tant qu'il pouuoit demeurer dans Paris, sans
98. B_4_2 (bib:p.10) hermitage pour y **viure dans la retraite**, pour y attendre vne mort naturelle : toutesf
99. B_4_8 (bib:p.94) ncre est suiuite peu apres de la **retraite de la Reyne à Blois**, de-là à Angoulesme ;
100. A_3_68 (bib:p.12) il se preualut si bien de la **retraite des Ennemis**, que ses troupes furent toutes pas
101. C_3_21 (bib:p.7) ulgeans. XIV. Si la cause de la **retraite du Soleil**, peut estre la cause des perfections
102. A_4_5 (bib:p.12) e luy dôna le commandemēt de la **retraite de Ste Afrique**; l'employa en toutes les occa
103. A_8_3 (bib:p.29) le monde, que **la douceur de la retraite** ne retienne personne; si quelque merite extrao
104. B_14_38 (bib:p.18) an entier auant le iour de la **retraite** dudit Particelly, pour le surplus de leurs aut
105. A_5_67 (bib:p.7) euroient à chaudes larmes de la **retraite** des François, apres laquelle ils n'ont pas
106. B_9_30 (bib:p.7) tre ie dis que les Motifs de la **retraite** de Monsieur le Duc de Beau-fort, ne sont pas c
107. B_14_45 (bib:p.3) I. LES VERITABLES MOTIFS de la **Retraite de Monsieur le Comte d'Harcourt**. Si ce
108. B_20_22 (bib:p.11) erience pour recompense de la **retraite** qu'elle luy a donné dans son malheur. Si
109. B_10_7 (bib:p.7) it eu sujet de se réjouyr de la **retraite** de Monsieur de Lorraine, que Monsieur le Princ
110. B_7_4 (bib:p.3) LE SECRET DE LA **RETRAITE DE MONSIEGNEVR LE PRINCE** Depuis que les Prince
111. B_4_8 (bib:p.85) ite du Royaume fut suiuite de la **retraite** du Roy, de Meaux à Paris, où le dessein des
112. D_1_45 (bib:p.7) iour d'hier, sur le sujet de la **retraite** de Mr le Prince à S. Maur, communiqué à la
113. B_10_7 (bib:p.6) inal de Retz sur le sujet de la **retraite** de Monsieur de Lorraine, ie me donne la gloire
114. B_10_23 (bib:p.25) l de Retz, sur le sujet de la **retraite** de M. de Lorraine il se donne la gloire de ne
115. B_12_57 (bib:p.22) tost arriué à la ville de la **retraite de cette armée Mazarine**, que de la Bastide so
116. D_1_8 (bib:p.3) e Traité a esté conclu depuis la **retraite de ce Comte** : comme pour le Roy y ont aussi e

117. B_6_40 (bib:p.13)ns reuelé le secret. Depuis la **retraite** de Mr de Lorraine il n'y a point eu de cessa
118. C_12_3 (bib:p.7)ois reuelé le secret. Depuis la **retraite** de Monsieur de Lorraine il n'y a point eu de
119. A_5_94 (bib:p.7) la Rochelle pouuoit deuenir la **retraite** des Anglois, Casal la proie des Espagnols. Ie
120. A_3_68 (bib:p.7), de Castelnau: Il fit encor la **retraite** de Sainte Afrique, marcha pour le secours de
121. B_12_48 (bib:p.16)d'une bonne Reyne, qui est la **retraite** de son Fils, que nous pouuons appeller, comme
122. B_12_48 (bib:p.10)eschal de Turenne de **faire la retraite**, qu'il fist volontairement, sagement, apres
123. B_16_48 (bib:p.10)eur le Prince deuoit **faire la retraite** qu'il premedita plustost que de disputer le
124. B_18_3 (bib:p.26)alais pour garder **fauoriser la retraite** des Mazarins, mais ceux de la ruë saint Louy
125. B_7_33 (bib:p.7)50. Fuseliers pour **fauoriser la retraite** les Ennemis les chargerent avec beaucoup de vi
126. B_7_33 (bib:p.7) de Languedoc pour **fauoriser la retraite** de Condé. Les Ennemis voyant que les Nostres
127. B_12_40 (bib:p.1)LA **RETRAITE DE MAZARIN** AVEC SES NIECES DANS LA VILLE de Co
128. B_12_48 (bib:p.15)t de force à vous insinuer la **retraite**, qu'à moins de renoncer au Christianisme, v
129. B_16_28 (bib:p.10)'appuy de l'Eglise, **l'abry la retraite** des Papes. C'est pourquoy (SIRE) vous estes
130. A_1_19 (bib:p.5)a pres de cinquante maisons) la **retraite** des assiégés, fit monter par la brèche avec
131. D_1_45 (bib:p.5)e sorte, que si par mal'heur la **retraite** de Monsieur le Prince causoit la guerre civile
132. A_1_78 (bib:p.3) qu'elle a tentées, moyennant la **retraite** desdits gens de guerre à dix lieues de cette
133. C_12_3 (bib:p.7)gu sont ceux qui ont negocié la **retraite** de Monsieur de Lorraine, ce sont eux mesmes qu
134. E_1_116 (bib:p.6)pediens de nostre salut par la **retraite**, son Eminence ne s'en éloigne pas fort, pou
135. B_11_29 (bib:p.18)rer la cessatiō, sinon par la **retraite** l'expulsion dudit Cardinal, lequel en effect
136. A_8_14 (bib:p.12)u de Bisestre, designé pour la **retraite** des Gentils hommes Soldats ruinez estropiez au
137. B_18_4 (bib:p.9)onnoit ordre aux portes pour la **retraite** de l'armée des Princes, ce qu'il n'auoi
138. B_5_2 (bib:p.5)donner vne route seureté pour la **retraite** des troupes Estrangeres qui sont sous nostre c
139. B_18_12 (bib:p.16)intenant pour les Princes. La **retraite** du Comte de Harcourt obligera Agin a faire de
140. B_15_30 (bib:p.7)Il le falloit bien, puisque la **retraite** de l'autre vers vous M. le Cardinal, laissai
141. B_10_5 (bib:p.8) qu'il fit du contraire, que la **retraite** qu'il auoit faite de Luxembourg n'auoit pa
142. A_5_83 (bib:p.4) conuersation, craignant que la **retraite** ne rendit mon mal extreme, par vne trop profon
143. B_6_33 (bib:p.14)us dangereuse pour nous que la **retraite** de Monsieur le Prince. Il est vray, dira t'o
144. A_3_68 (bib:p.8)eux Siege du Fort de Schink. La **retraite** de toutes les armées pour l'establissement
145. A_5_13b (bib:p.5) la finir. Vous demandez si la **retraite** du Ministre si fort hay par les Peuples condam
146. A_3_23 (bib:p.10)ge, si tost qu'on **sonneroit la retraite**; mais afin de les animer en cette loüable pra
147. C_7_17 (bib:p.3)s, que la pourmenade suiuoit la **retraite**, qu'il estoit loisible à vne solitaire de s
148. D_1_46 (bib:p.1)PARLEMENT DE BORDEAUX, Sur la **retraite** de Monsieur le Prince. Sur l'Imprimé A P
149. A_2_31 (bib:p.23)ste grondant de despit, sur la **retraite** il fut grippé par cinq ou six Diabes, qui en
150. B_12_57 (bib:p.20)es victorieux drapeaux sur la **retraite**, non faute d'hommes ny de courage; mais de
151. B_5_31 (bib:p.1)captiuité du Roy. TOVCHANT LA **RETRAITE DV CARDINAL** Mazarin dedans la Ville
152. A_3_68 (bib:p.13)esistance assez vigoureuse, la **retraite** de ceux qui fuyoient, donna tant d'épouvant
153. B_17_23 (bib:p.29)onseil, dites vous, voyant la **retraite** de Mr le Prince de sa Cour, va en Berry, s'a
154. B_12_11 (bib:p.6)s commencerent à **songer à leur retraite**. La Bastille ayant commencé de les saluer à
155. B_12_57 (bib:p.19)nt contraints à **chercher leur retraite** où ils peurent, l'ardeur impatient du Comte
156. E_1_120 (bib:p.4)lus ordinaire, Ont **choisi leur retraite** fait leur seminaire. Tant d'Estats bien regl
157. A_1_16 (bib:p.2)nter quelque avantage dans leur **retraite**, trouvant que toute leur avant garde bataille
158. B_6_16 (bib:p.22)s seront **bien gardez dans leur retraite forcée**. Ceux qui se fient en vous Seigneur, n
159. A_7_25 (bib:p.4)isserent dans **le chemin de leur retraite**. Ce traitement fait avec surprise à deux Gen
160. B_14_37 (bib:p.5) se trouuerent **le iour de leur retraite** plus reculez de la Ville, que le premier iour
161. B_2_26 (bib:p.12)saires pour **la seureté de leur retraite**, mesmes ausdits Marquis de Sauue-beuf, de Sil
162. A_8_10 (bib:p.31)'estoient pas asseurez en leur **retraite** s'il ne leur ouuroit le passage, que sa char
163. A_5_13a (bib:p.22)mes à coups de fusils en leur **retraite**, creurent auoir beaucoup fait que d'estre es
164. C_1_40_09 (bib:p.6)ges par où elles **firent leur retraite**. Le Vendredy douziesme, Messieurs les Deput
165. A_9_19 (bib:p.2)embrasemens ne marquoient leur **retraite** comme les degasts leur seruent de fouriers, je
166. B_12_57 (bib:p.20)ns de la faim minuterent leur **retraite** presque auant que leur arriuée. L'on sçai
167. B_17_8 (bib:p.6)ur armée si Paris n'aydoit leur **retraite** ou leur combat, paroist dans les ruës l'esp
168. B_17_9 (bib:p.24)a haine de leur chef, que leur **retraite** a maintenant estably ce que leur presence auoi
169. E_1_58 (bib:p.14)e sa personne sacrée, que leur **retraite** n'a gueres esté meilleure qu'un exil, qu
170. C_3_2 (bib:p.6)ennemy, obligeoit à **quitter leur retraite**, à se mesler parmy le reste du monde, apres q
171. A_1_15 (bib:p.6)ue, ne penserent plus qu'à leur **retraite**: qui ne se put faire si promptement que ceux d
172. B_16_46 (bib:p.13)es premiers à **solliciter leur retraite**, car ils connoissent bien qu'ils ne peuuent
173. C_9_43 (bib:p.6) par où les autres **sonnent leur retraite**, de laquelle ils font le dernier seau qu'ils
174. A_9_23 (bib:p.3)Princes ait cherché **troué leur retraite dās leurs murs** contre la volonté les commāds
175. C_11_5 (bib:p.31)é, la destiner pour azile à ma **retraite**, supposé que quelque reuers de fortune me fis
176. B_14_29 (bib:p.12)politique, de **consentir à ma retraite**, pour determiner le lieu de mon seiour, sur l
177. C_12_35a (bib:p.47)i n'estoit pas moins dans ma **retraite** le seul objet de tous mes vœux, au despens me
178. C_12_35a (bib:p.35)ré entierement oisif dans ma **retraite**, qu'ayant troué que tout ce qui se passoit
179. B_14_29 (bib:p.10)cor surseoir le dessein de ma **retraite**, que la politique me fit differer, iusqu'à
180. D_1_51 (bib:p.1)rendre compte à Vostre Maiesté de ma **retraite**, Qui ne me paroist fascheuse que parce
181. A_3_71 (bib:p.14) peu de mots les raisons de ma **retraite**, mais elle n'est pas entiere, vne partie de
182. A_5_20a (bib:p.4)vn surcroist de bon-heur en ma **retraite**, trois de mes Caualliers arresterent à vne dem
183. A_2_43 (bib:p.7)rois bien tousiours où **faire ma retraite**. Gilles. Vous autres Italiens affinez tout le

184. C_12_35a (bib:p.38)sitions s'éuanoüirent par ma **retraite**. On crut neantmoins que cette Paix, le calme d
185. B_14_29 (bib:p.11)que pour luy témoigner par ma **retraite** que sa presence m'estoit contagieuse ; qu
186. C_11_30 (bib:p.4)omnies du Mazarin. BIEN que ma **retraite** & l'indifference que i'affecte pour les euen
187. A_3_71 (bib:p.3)SIEVR, Je ne doute point que **ma retraite de la Cour, de vos Troupes**, n'ait donné su
188. B_17_10 (bib:p.3)s de ma solitude, ie quitte ma **retraite**, de laquelle comme d'un rocher esleué i'a
189. D_1_36 (bib:p.5) peu de iours auparavant nostre **retraite**, nous auons esté advertis de plusieurs endroi
190. B_7_11 (bib:p.8)'estoit le seul motif de nostre **retraite**, de preuenir par ce moyen les desordres qu'v
191. C_6_68 (bib:p.8)a perte, **tu n'as aucun asile ny retraite**. L'Espagne t'a en horreur, ta Patrie te de
192. D_1_53 (bib:p.5)uuerneurs de **donner passages ny retraite** audit Cardinal, à ses parens domestiques estr
193. B_9_23 (bib:p.5) aucun repos, ny soulagement ny **retraite**, ny seureté. Par tout on ne void que des crua
194. C_10_43 (bib:p.1)a pieté qui **fait son ordinaire retraite dans les cœurs**, qui ne sont pas tout à fait
195. A_5_69 (bib:p.6)ur **accorder pour retraite**, Portolongone, Piombino, Monaco, ou Liege, luy
196. B_8_23 (bib:p.6) ayant la ville de Chaulny pour **retraite**, y ayant laissé bonne garnison, il a pris son
197. B_6_14 (bib:p.14)ur **assigner leurs Maisons pour retraite**, quoy que l'on peut avec iustice, proceder c
198. B_15_31 (bib:p.6)n ayant la Ville de Mets, pour **retraite** il ne seroit point hors de France puisque le R
199. A_9_21 (bib:p.3)la Reyne luy **auoit ordonné pour retraite**, par plusieurs Compagnies de Suisses de Cauale
200. C_8_42 (bib:p.10)p mal faite **Firent vne prompte retraite**, Et dans ce bizarre combat Quelques-vns sont mi
201. B_19_40 (bib:p.6)per le passage par vne **prompte retraite**, Bref, il leur fit apprehender le peril qu'il
202. C_11_19 (bib:p.6)r à sa seureté par vne **prompte retraite**, de venir chercher dans cette Prouince (dont V
203. B_16_30 (bib:p.17)lle fasse voir par vne **prôte retraite hors du Cōseil**, qu'elle n'ayme rien tant
204. B_12_42 (bib:p.7)e où il puisse **trouuer quelque retraite**. Si les hommes ne se vangent pas de ses violen
205. B_17_20 (bib:p.17)sortie de prison, iusque à sa **retraite de la Cour**, ne fust employé qu'à suborner
206. B_6_11 (bib:p.9)vn seul, pour en **accompagner sa retraite**. L'euenement de cét entreprise, eut esté b
207. A_6_7 (bib:p.17) la Reyne, huict iours apres **sa retraite de Paris**; il n'auoit esté suborné de perso
208. B_13_54 (bib:p.14)urant qu'incontinent apres sa **retraite** Monsieur le Duc d'Orleans ne manqueroit d'
209. B_6_46 (bib:p.5)on, fait publier tout à coup sa **retraite**, ce que voyant Monsieur le Prince, ne demande
210. B_4_14 (bib:p.11) ledit Prince de Condé dans sa **retraite**. Les heureux succez du voyage du Roy dans le B
211. B_17_23 (bib:p.14)n salut dans sa fuite & dans sa **retraite**, ayant échapé les liens ou la mort, ne voula
212. B_6_15 (bib:p.17)nduite de M. le Prince dans sa **retraite**, celuy de la Cour dans sa povrsuite, n'a-t
213. B_17_23 (bib:p.13)rince escriuit au Roy dans sa **retraite**, publier audacieusement qu'il n'est sorty
214. B_16_4 (bib:p.34)rintemps de vostre aage, de sa **retraite**, ou pour ainsi dire, de son bannissement. L'
215. B_7_5 (bib:p.4)arlement des iustes causes de sa **retraite** il fut attesté que pour faire cesser ses deff
216. B_4_8 (bib:p.96)e sa sortie de Compiegne, de sa **retraite en Flandres**, preferant de viure eloignée de l
217. B_6_46 (bib:p.6)u Cardinal; Que la gloire de sa **retraite** n'est pas deuë à Monsieur le Prince, qu'
218. A_4_5 (bib:p.44)de la Ynoyosa ayant honte de sa **retraite de Flix**, prit occasion de l'assiéger sur la
219. A_8_19 (bib:p.7)ntier, qui estoit le lieu de sa **retraite** de son bannissement. Plusieurs de Messieurs ne
220. A_5_91 (bib:p.23)ainte, Sedan fut le lieu de sa **retraite**, quoy que le Roy luy eust accordé cette place
221. B_16_48 (bib:p.4)lique, iusques à l'heure de sa **retraite** au mois d'Avril 1651. que tous ceux ensemble
222. B_6_10 (bib:p.7)aim, dans l'impossibilité de sa **retraite** sans perir; l'un l'autre a paru n'estre
223. C_12_29 (bib:p.10)lustost l'impossibilité de sa **retraite**. Vous sçavez ou qu'il falloit perir par la
224. B_12_48 (bib:p.8)e portoit à nous menacer de sa **retraite** comme d'un malheur : Et la dernière qui luy
225. B_13_21a (bib:p.3)Tureine avec les motifs de sa **retraite** ou les Iustes raisons qui l'ont obligé de q
226. B_14_29 (bib:p.1)EVF Touchant les raisons de sa **retraite hors de la Cour**. A PARIS, Iouxte la coppie imp
227. B_10_23 (bib:p.20)e priueroit-il du repos de sa **retraite**, pour battre iour nuit les paus de cette vil
228. B_7_11 (bib:p.10)r le Prince sur le sujet de sa **retraite**. LA Cour les Chambres assemblées délibérant
229. D_1_45 (bib:p.2) d'Orleans, que mesme depuis sa **retraite à S. Maur**, elle luy auoit enuoyé Mōsieur le
230. B_6_40 (bib:p.3)e Monsieur le Prince, depuis sa **retraite en Guyenne** iusques à present. Incontinent apr
231. B_6_42 (bib:p.1)onseigneur le Prince, depuis sa **retraite en Guyenne**, iusqu'à present. A PARIS, Chez
232. B_17_21 (bib:p.26)s d'obeissance de deuoir ; sa **retraite** sembloit plustost éuiter le differend, que co
233. B_20_46 (bib:p.39)a laissé pour cét effet en sa **retraite**. FIN.
234. B_4_8 (bib:p.71)t qu'il auoit de ce rebut en sa **retraite de la Cour**, sortant de Paris, de preuenir ains
235. B_11_29 (bib:p.35)e, ceux qui l'ont **suiuy en sa retraite**, apres auoir reconnu qu'il y auoit esté fo
236. C_12_4 (bib:p.6)nce qu'il est prest de **faire sa retraite**, mesme sans aucun concert avec luy, feignant d
237. A_8_30 (bib:p.6)muler des thresors, de **faire sa retraite**, quand il n'y aura plus rien à prendre dans
238. B_16_53 (bib:p.13)uler des tresors, de **faire sa retraite** quand il n'y aura plus rien à perdre dans v
239. D_1_50 (bib:p.4)es, qu'il auoit désiré **faire sa retraite en la Ville de Bouillon**, appartenante à Mons
240. B_18_14 (bib:p.10) par ce pont pouuoir **faire sa retraite**, ou auoir des viures du costé de Melun Corbei
241. B_17_11 (bib:p.39)g saint Martin. Elle **fait sa retraite au fauxbourg S. Antoine**, où sans l'auantage
242. D_1_14 (bib:p.14)it combat, Et **fait joliment sa retraite**, La partie estant trop mal faite, Seuigny comm
243. B_13_43 (bib:p.9)rtir de France, il meditoit sa **retraite à Brissac**, où il estoit assuré d'y estre
244. B_5_3 (bib:p.17)up d'Estat ; de diminuer par sa **retraite**, le grand nombre de ceux que le Mazarin croit
245. B_12_45 (bib:p.15)oyoit le sujet, donner par sa **retraite** vn heureux cours à son vaisseau, ce qui arriu
246. A_5_13b (bib:p.9) Reyne, il preuiendroit par sa **retraite** les plaintes l'indignation des Prouinces, la
247. A_1_11 (bib:p.7)r armée, qui a tesmoigné par sa **retraite sans combattre**, qu'elle n'auoit autre dess
248. A_6_5 (bib:p.4)uoy dans le lieu destiné pour sa **retraite**? Ce ne fut pas vne petite entreprise que celle
249. C_11_33 (bib:p.4)mandier quelques jours pour sa **retraite qu'on ne vouloit** à l'heure, qu'on ne po
250. B_6_33 (bib:p.13)n qu'il choysit à lors pour sa **retraite**, par ce qu'elle estoit tournée du costé de

251. A_6_10 (bib:p.3)ement, sa fuïtte premeditée, sa **retraite en Turquie**. Enfin i'espreue à mon dommage
 252. A_7_25 (bib:p.5) a esté contraint de **prendre sa retraite chez les Alliez de la Couronne**, dans les Estat
 253. B_5_50 (bib:p.7) fait à ce Prince, de **prendre sa retraite pour vne rebellion**, de le poursuivre l'attaq
 254. A_1_47 (bib:p.10) Estrangers, pour y **prendre sa retraite** y trouuer son establissement. Il y a grande ap
 255. B_7_10 (bib:p.8) deliurance, ils ont creu que sa **retraite** auoit de iustes causes, que sa suite nous prod
 256. A_6_58 (bib:p.2) andement du Roy, encores que sa **retraite** aye esté apres l'emprisonnement dudit sieur
 257. B_19_25 (bib:p.5) e mocque de vous Tandis que sa **retraite** estonne mes Prouinces L'épouuante se met da
 258. B_13_54 (bib:p.37) Mazarin : Mais voyant que sa **retraite** auoit leué ce pretexte de la des-obeissance
 259. B_7_35 (bib:p.8) ions de ce Prince rebelles ; sa **retraite**, vne des-obeissance ; la leuée de ses gens
 260. B_2_34 (bib:p.27) ue **nous demandons seulement sa retraite**, il pousse tout à la desolation, aux incendie
 261. B_14_29 (bib:p.3) NSIEVR DE CHASTEIA-VNEVF Sur sa **retraite hors de la Cour**. IL y a long temps que
 262. A_1_22 (bib:p.4) etourmoit à sa maison **voyant sa retraite**, s'est trouvé lui sixième entre les prison
 263. C_2_15_4 (bib:p.7) ment. C'est ce qui cause sans **retraite** Que la Paix s'en va estre faicte, Et que Mon
 264. C_12_35a (bib:p.31) r errant dans le monde, sans **retraite** ny azile assuré, avec vne famille à qui l
 265. B_13_54 (bib:p.13) n, il se souuint que sa seule **retraite de saint Denis à Pontoise** ostant le peril de
 266. B_13_36 (bib:p.5) insi plustost le bonheur de ta **retraite** à ta prudence mesme, qu'à la violence d'
 267. C_8_60 (bib:p.6) estins, Qui causant leur **triste retraite**, Les fit déloger sans trompette. On recommanc
 268. A_8_10 (bib:p.14) du Semestre ne pouuoit **trouuer retraite** en aucune part, les peuples accoustumez aux fo
 269. B_16_4 (bib:p.28) r son crime à vne fuite à vne **retraite encore plus criminelle**. Chanson. Fourbes. S
 270. B_14_29 (bib:p.15) e me **condamne moy-mesme à vne retraite volontaire** pour les interests de ma patrie.
 271. B_6_5 (bib:p.50) resoudre ces iours passés à vne **retraite**, c'est la seureté qu'il ne sçauoit auoi
 272. C_12_4 (bib:p.4) n tout cas son Armée **auoit vne retraite plus prompte plus facile** dans le Faux bourg S.
 273. B_7_16 (bib:p.7) ire imputer à desobeysance vne **retraite**, à laquelle ie ne me suis resolu que par la p
 274. A_8_77 (bib:p.7) s fait de la maison de Dieu vne **retraite** à volleurs; ne luy en desplaise, ce n'est p
 275. B_14_39 (bib:p.5) s. Leur armée leur **donnera vne retraite** si leur mauuaise conduite ou les Loix leur en
 276. C_11_21 (bib:p.7) que l'on medite d'en **faire vne Retraite à ce Ministre**. Son Alt. Royale exagéra fort l
 277. B_10_2 (bib:p.2) que l'on medite d'en **faire vne retraite à ce ministre** ; Son A. R. exagéra fort les
 278. B_12_10 (bib:p.7) il ne pouuoit iamais **faire vne retraite plus glorieuse**, qu'au reste il ne falloit pa
 279. C_12_37 (bib:p.10) il n'auoit pas **sceu faire vne retraite à temps**, ny se dérober au danger qui le mena
 280. C_3_45 (bib:p.7) courtisans fauoris, **faisant vne retraite où vous puissiez iouyr des delices** d'une vi
 281. B_18_22 (bib:p.3) our prendre campos, A **fait vne retraite austere**, Et s'est mise en vn Monastere : Ma
 282. B_13_54 (bib:p.11) ugnance qu'il auroit **fait vne retraite de Philosophe** : mais ie voy bien que les espr
 283. B_13_54 (bib:p.18) aires, de voir qu'il **fait vne retraite si glorieuse**, que les troupes qui l'accompa
 284. A_5_44 (bib:p.5) ribles. M. ce n'est pas icy vne **retraite de Carmelite** que le Seigneur exige de vous, c
 285. B_15_41 (bib:p.25) ieux sauter, qu'il **medite vne retraite de Renard**, pour oster la deffiance qu'on a d
 286. B_20_43 (bib:p.7) sant de son Autorité, par vne **retraite respectueuse**, mais non vn peuple de plusieurs
 287. A_1_80 (bib:p.7) ns desolez, **trouuer à peine vne retraite assurée dans son sein**, côme de leur Mere co
 288. B_12_45 (bib:p.17) de **vouloir vous persuader vne retraite espineuse**; celle que ie vous demande avec tout
 289. C_11_5 (bib:p.29) enseignoit de **me procurer vne retraite pour en faire l'azile** de mes disgraces. Supp
 290. C_7_49 (bib:p.5) a **fait de la Maison du Roy vne retraite d'infames pilleurs**, qui ne rendans compte qu
 291. D_2_9 (bib:p.12) aison de Dieu, non seulemēt vne **retraite de voleurs** mais vn lieu infame pour la prostit
 292. B_4_21 (bib:p.31) e veux **pratiquer bien-tost vne retraite**, où l'image des maux que la France a sentis
 293. B_12_39 (bib:p.7) vous pourrez apporter à vostre **retraite** sera le meilleur pour vous, croyez-moy, l'on
 294. A_2_25 (bib:p.3) **auoir choisi le lieu de vostre retraite** loin de la mienne, que c'est estre esloigné
 295. B_13_17 (bib:p.10) re ses autres ennemis? **votre retraite auancera** ses victoires, l'on dira que si vou
 296. C_11_27 (bib:p.5) e, voyons où vous **ferez vostre retraite**, ie resue incessamment à cela, ie ne puis deu
 297. D_1_48 (bib:p.4) t la nostre infailible, vostre **retraite** est la nostre assurée ; le chef estant ost
 298. C_4_40 (bib:p.8) r faire du bien, Que par vostre **retraite** mesme, Qui leur feroit vn bien extreme : Car
 299. D_2_24 (bib:p.8) te faite, Car ie voy que vostre **retraite** Va vous oster tout le moyen De iamais leur fai
 300. B_6_39 (bib:p.4) combien vostre silence, vostre **retraite**, l'abandonnement de l'exercice de vos char
 301. B_12_45 (bib:p.4) elque épineuse que soit vostre **retraite** ne doutez pas, MONSEIGNEVR, que celui qui
 302. A_3_68 (bib:p.7) Priuas, **vne des plus assurées retraites** des Huguenots, il enuoya querir son Regiment,
 303. A_3_68 (bib:p.11) ttre au nombre **des plus belles retraites** qui ayent iamais esté faites par quelque Cap
 304. B_14_4 (bib:p.3) çauoir ce qui se passe dans ces **retraites Royales**, sans attenter criminellement au res
 305. C_7_48 (bib:p.11) s ? Il y a des exemples de ces **retraites dans toutes les Nations**. Ainsi en ont vsé Ar
 306. A_6_42 (bib:p.5) rtés du fonds des cabinets, des **retraites infames** des crimes de ce meschant, sortés de
 307. A_8_10 (bib:p.25) t escorter, leur **ont donné des retraites** assurees, en les laissant viure en repos dan
 308. C_7_49 (bib:p.4) paysans s'estōnent d'estre des **retraites** de hiboux, que leur ont preparées des oiseau
 309. A_3_64 (bib:p.18) oyaumes les Empires, sinon des **retraites de voleurs de brigands**; Quid sunt regna sine
 310. B_11_29 (bib:p.31) azarin vouloit **s'establir des retraites**, s'acquerir des Souuerainetez, se defiant d
 311. B_16_14 (bib:p.13) bois. Ils **n'ont plus d'autres retraites**, que le repaire des loups, la taniere des ren
 312. C_11_30 (bib:p.27) é son ennemy iusques dans les **retraites les plus esloignées**, il a beau flater le Per
 313. B_10_23 (bib:p.28) yent à la meditation dans les **retraites de son Archeuesché**. Je ne suis pas gagé
 314. A_4_15 (bib:p.6) que ces Compagnies **estoient les retraites** de la Vertu, que ses Magistrats y estoient ap
 315. C_2_38 (bib:p.5) ourmandes harpies **Auoient leurs retraites aux Enfers**, Ainsi la toux les roupies Nous ch
 316. C_8_44 (bib:p.8) iseurs de sornettes, **Font leurs retraites** Et les Amours, Sont deserte par les bruits de
 317. B_7_35 (bib:p.7) ens François **y firent ils leurs retraites**, auparauant sous le nom de Gots Vizegots, sou

318. A_2_31 ([bib:p.14](#))ur miserable vie, n'ayans pour **retraites** que des hospitaux, ou des granges, ou des maz
319. A_3_20 ([bib:p.4](#))rtez hors saints, **sortez de vos retraites**, venez secourir vostre bonne mere l'Eglise
320. B_6_14 ([bib:p.7](#))ns n'a t'on point donné à cette **retraite** ? N'a-t'on pas incontinent aduancé qu'
321. C_11_18 ([bib:p.23](#))euse de luy servir d'azile de **retraite** ; son party s'est grossi, non pas par le co
322. E_1_58 ([bib:p.11](#))vous ne m'auez point offert de **retraite** : Que i'estois nud que vous ne m'auez poi
323. B_15_32 ([bib:p.27](#))s vn Mazarin qui n'a point de **retraite** : Et si se seruant de sa prudence de son auth
324. C_1_15 ([bib:p.8](#))mes meschancez pour me **donner retraite** : que feray ie donc ? où me retirer ay-ie
325. B_14_29 ([bib:p.12](#))'opiniastres au dessein d'une **retraite** : mais enfin la sincerité de mes aduis ne lu
326. C_4_25 ([bib:p.12](#))secrète, Il le **combat mais en retraite** ; Et comme vn Scyte adroit prompt C'est du
327. B_12_59 ([bib:p.3](#))Majesté. Quoy, Mazarin a fait **retraite** ? O l'heur ! ô la belle defaite. ça qu
328. C_10_41 ([bib:p.8](#))semblent auoir **causé sa fuite retraite** : qui plus barbare qu'un Iustin, veut faire
329. B_16_51 ([bib:p.25](#))u : Il peut **estre obligé à la retraite** ; mais c'est la prolongation de tes desordr
330. D_1_22 ([bib:p.4](#))dre aux rebelles **favoriser leur retraite** : L'on a veu ordonner des impositions, sais
331. B_7_2 ([bib:p.14](#))upposé de **le commencement de ma retraite** ; faut il douter desormais qu'ils ne soient
332. C_12_28 ([bib:p.12](#))n'eussions iamais **pensé à sa retraite** ; Aussi auons-nous tousiours conserué pour l
333. B_6_15 ([bib:p.18](#))rauerser dans **la douceur de sa retraite** ; il a esmeu par la veüe de cet iniuste trai
334. B_8_61 ([bib:p.6](#))de ses frais, **la seureté de sa Retraite** ? Tout-beau, Où est la Ionction du Parlement
335. B_17_13 ([bib:p.12](#))oir pas, non seulement par sa **retraite** ; mais aux despens de sa propre vie, s'il e
336. C_11_19 ([bib:p.12](#))uoir à sa seureté que par une **retraite** ; apres que le Parlement de Paris a déclaré